BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUILLET

2018

EVAUX LES BAINS

Source de Vitalité & Terre d'innovation

SOMMAIRE

Zoom sur ….
P. 2

Le point sur les travaux réalisés
P. 7

Les projets en cours d'étude
P. 14

Ça s'est passé à Evaux
P. 16

Entre générations
P. 25

Le coin des associations
P. 35

Des nouvelles de nos commerces
P. 45

Il était une fois à Evaux
P. 47

Un peu d'histoire
P. 49

Etat civil
P. 72

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le mois de Juin 2018 a été particulièrement chargé avec de nombreux événements qui, si besoin était, témoignent du dynamisme de notre territoire. Célébrations des 40 ans de la Cuma Evahonienne, des 30 ans du Judo Club, du cinquantenaire de l ESEB, Kermesse de nos écoles, soirée portugaise, fête de la musique, concerts, expositions et j'en oublie…

L'actualité du mois de Juin marque aussi la fin de la démolition du barrage du Chat Cros et la réception de la Maison de santé qui ouvrira ses portes le 1er Septembre.

Juin, c'est aussi la date du vendredi 22 et la tenue des états généraux du plan particulier pour la Creuse. La matinée de travail à laquelle ont participé tous les décideurs et les acteurs du développement de notre département a permis de démontrer qu'en Creuse on a des idées ! Ce sont très précisément 94 fiches actions qui ont été détaillées. Et notre territoire devrait s'y retrouver avec l'inscription d'Evaux les Bains dans le « Jalon 1bis » qui permettra à tous les foyers d'être raccordés individuellement au haut débit d'ici 2 à 3 ans.

Le plan particulier pour la Creuse a également retenu le projet de voie verte entre Montluçon et Eygurande et celui de modernisation du complexe thermal qui ne peut être réalisé qu'avec un niveau d'aide très significatif.

Juin, c'est aussi une fréquentation extrêmement élevée à la station thermale proche de celle d'un mois de Septembre, malheureusement Juillet et Août s'annoncent à un niveau moindre.

Côté travaux, la pelouse du stade André Bastiannelli a bénéficié d'un entretien soigneux pour lui permettre de conserver sa souplesse appréciée de tous. Le chantier de la salle avance normalement et malgré les vacances qui se profilent, il ne devrait pas y avoir de temps mort en Août. La livraison est toujours planifiée pour la fin du 1er trimestre 2019. Aussi, afin de préparer d'ores et déjà la programmation culturelle 2019, un poste d'adjoint d'animation a été créé. La personne devrait prendre son poste début Septembre.

Pour terminer, je voudrais saluer le travail et l'engagement de Céline Boulouet qui a assuré avec beaucoup d'efficacité pendant quatre ans les fonctions d'adjointe en charge du CCAS et de la communication. Céline ayant été retenue au poste de directrice financière de Creuse Confluence, la loi interdit formellement d'être conseillère municipale, qui plus est adjointe d'une collectivité adhérente de l'EPCI ou l'on exerce ses fonctions. Dans un tel cas, l'élu démissionnaire est remplacé par le suivant sur la liste électorale. Le poste revenait à Laurence Roux qui n'a pas souhaité donner suite. C'est donc Marien Sablery qui a intégré le conseil Municipal. Jacques Decard a été élu à l'unanimité au poste d'adjoint en remplacement de Celine Boulouet.

Dans l'attente de vous retrouver à l'occasion d'une des nombreuses manifestations estivales, je vous souhaite de très bonnes vacances,

Je vous prie de croire, Madame Monsieur, à l'assurance de notre implication et de notre dévouement.

Bruno Papineau

ZOOM SUR ....

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

➢ Réception de la Maison de Santé

Après plus d'un an de travaux, la Maison de Santé vient d'être réceptionnée en présence de la commission santé de Creuse Confluence et de l'ensemble des entreprises ayant travaillé sur le chantier.

L'ancien bâtiment de la Musardière utilisé jusqu' en 2016 par l ITEP à usage de salle de cours a été rénové de fond en combles. Seuls les murs extérieurs et la toiture ont été conservés. Toutes les cloisons ont été abattues et les deux niveaux du bâtiment ont été entièrement redessinés en fonction des exigences des futurs utilisateurs. Les murs extérieurs ont fait également l'objet d'une attention particulière avec une isolation performante et l'application d'un enduit aux couleurs chatoyantes. Les abords ont été très bien dessinés avec une zone de parking réservée aux professionnels de santé et une autre pour les usagers. Un chemin piétonnier permet de relier l'hôpital des Genêts d'Or et la MSP.

ZOOM SUR ....

L'installation des professionnels de santé est prévue pour le 1er septembre, le temps pour les entreprises de procéder aux quelques petits réglages afin de lever les quelques réserves au PV de réception.

L'ouverture de la MSP d'Evaux viendra compléter l'offre de santé de notre communauté de communes qui compte déjà deux établissements à Gouzon et Boussac ainsi que l'antenne de Chambon. Mais l'ouverture de la MSP n'est pas une fin en soit, nous continuerons bien évidement à chercher de nouveaux professionnels de santé pour compléter l'offre et assurer le renouvellement des générations.

➢ La compétence GEMAPI se met en place

Depuis le 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation du 27 janvier 2014 et du 7 août 2015.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par le code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Les réunions particulièrement nombreuses sur le sujet et sa complexité nous ont amenés à élire un vice-président supplémentaire en charge de ce dossier.
La tache a été confiée à Daniel BEUZE, Maire de Domeyrot, qui a d'ores et déjà pris la dimension du poste et fait valoir l'intérêt de notre collectivité.
La GEMAPI induit de nombreuses interactions avec les collectivités voisines puisque les dossiers sont travaillés à l'échelle d'un bassin versant ou d'un cours d'eau.

➢ Creuse Confluence Tourisme : une actualité chargée

Bientôt un accueil hors les murs

Le tourisme est une activité économique importante pour notre territoire générant plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires.

Mais avec le développement d'internet, les habitudes évoluent et chaque année le constat est le même : la fréquentation des offices de tourisme ou des bureaux d'informations touristiques diminue. Face à ce constat, Creuse Confluence Tourisme va expérimenter dès les premiers jours de Juillet **l'accueil hors les murs**.

ZOOM SUR ...

Un véhicule type fourgon vient d'être acheté. Il sera isolé et aménagé intérieurement l'hiver prochain. Il sera néanmoins utilisé cet été après avoir été marqué aux couleurs de Creuse Confluence Tourisme.

Avec un auvent, une table et quelques chaises de camping, il permettra à notre animatrice Gwenaëlle JARRY d'aller au-devant des touristes sur 3 sites ciblés comme emblématiques :

- L'étang des Landes
- Les Pierres Jaunâtres
- L'abbatiale Sainte Valérie

L'objectif affiché est de toucher plus de touristes et de les retenir sur notre territoire. Une expérience pour le moins intéressante pour laquelle notre office de tourisme intercommunal fera figure de précurseur sur le département

Mise en place de groupes de travail thématiques

Afin d'impliquer un maximum d'acteurs du tourisme et d'impulser une véritable dynamique, le dernier comité de direction de Creuse Confluence Tourisme a proposé la création de plusieurs groupes de travail thématiques chargés de faire un état des lieux et de proposer des actions de développement et de valorisation.

Cinq thèmes ont été retenus :

- Pêche
- Randonnées
- Equipements structurants
- Patrimoine
- Agrotourisme

Si vous voulez rejoindre l'un de ces groupes, n'hésitez pas à prendre contact avec l'office de tourisme.

Le travail produit par chacun des groupes permettra d'alimenter le projet touristique de territoire pour les prochaines années.

Candidature à l'appel à projet NOTT

Notre EPIC vient de répondre à l'appel à projets NOTT (Nouvelle Organisation Touristique des Territoires) en Nouvelle Aquitaine. L'enjeu est double puisque si notre candidature était retenue, elle permettrait à la fois aux professionnels du tourisme (Hébergeurs en particulier) et à notre structure Creuse Confluence Tourisme d'émarger à un certain nombre d'aides avec des taux de subvention significatifs.

La réponse est attendue courant Septembre.

ZOOM SUR ...

➢ Ressources humaines

L'équipe administrative de la communauté de Communes vient de se compléter avec l'embauche d'une directrice financière en la personne de Céline BOULOUET

Cette dernière était jusqu'alors adjointe à la municipalité d'EVAUX LES BAINS, elle se trouve donc dans l'obligation de quitter son mandat d'adjointe au Maire d'EVAUX LES BAINS à compter du 31 mai 2018.

➢ Commission ECOLE

C'est le 26 septembre que l'on sera fixé sur le transfert de la compétence école de la commune vers l'intercommunalité, c'est à cette date que le conseil communautaire se prononcera pour ou contre la gestion de nos écoles par l'intercommunalité.

LE POINT SUR LES TRAVAUX REALISES

Routes

Le Département a procédé fin Mai à la réfection de la D915, du plan d'eau au local des pompiers, ainsi que d'une portion de la D996 au passage à niveau, le tout pour un montant de 165,000€.

Aménagement au Grand Creux

Les travaux avaient été décidés par la commission « cadre de vie » depuis plusieurs mois. Ils viennent d'être réalisés par le personnel technique avec le concours de l'entreprise Colas pour la pose des bordures. Reste à planter un arbre pour ou poser une toile tendue pour créer un peu d'ombre. Le choix sera fait lors de la prochaine commission.

Reprise des trottoirs place Serge Cleret.

Avec les années, le trottoir entourant la place Serge Cleret montrait des signes d'affaissement liés en grande partie au pourrissement des souches. Les pavés posés sur un lit de sable ont été démontés et reposés sur une chape de béton maigre. Cette réparation a été réalisée en interne pour un coût modeste.

Entretien des chemins agricoles

Pour une surface d'environ 4500 Ha, notre commune compte 51 villages et près de 75 km de voierie à laquelle s'ajoutent 30 km de chemins agricoles. Pour la plupart, ces chemins ont été élargis et renforcés lors du remembrement, il nous appartient de les maintenir en bon état.

Ainsi, début juin, ce sont environ 200 Tonnes de pierres issues de la démolition du barrage du Chat Cros et 180 Tonnes de tout venant qui ont été livrés dans les chemins de la commune nécessitant des travaux.

Les agriculteurs de la commune assureront la mise en place des matériaux.

Achèvement des travaux de bardage aux ateliers municipaux

Les travaux se poursuivent aux ateliers municipaux avec la pose du bardage et l'installation d'une porte sectionnelle. Le translucide a également été changé, amenant beaucoup de clarté à l'intérieur du bâtiment.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Laurent Levage Montage de Saint Alpinien.
D'ici quelques jours, les gouttières ainsi que la clôture et le portail seront remplacés. Un système d'alarme sera aussi prochainement installé. L'ensemble de ces travaux avoisinera 50 000 € HT.

Travaux d'entretien au stade

Tous les joueurs qui ont foulé la pelouse s'accordent à souligner la très bonne qualité de la pelouse.
Néanmoins, après un hiver et un printemps particulièrement humide le terrain avait quelque peu souffert.

Aussi pour que le terrain conserve sa souplesse et sa planimétrie d'origine, il était nécessaire de procéder à quelques travaux d'entretien.
Aussi, après un désherbage sélectif très efficace, l'entreprise Lantana a incorporé 90 tonnes de sable de

rivière au moyen d'un verti-drain de manière à aérer la surface du terrain et à drainer l'eau de surface.
Un sur-semis a été effectué à la dose de 270 kg/ha. Grace çà un temps très propice à ce genre d'opérations, le terrain a retrouvé ses qualités d'origine.
Enfin, pour un entretien régulier de la surface (1 à 2 passages par mois), la commission des travaux a décidé de faire l'acquisition d'un aérateur à couteaux.
Le cout des travaux et l'achat du matériel sont légèrement inférieurs à 10 000 €

Aménagement du bas du stade

Afin de compléter l'équipement de jeux pour enfants dans le bas du stade, la commune avait investi voici quelques mois dans trois attractions supplémentaires pour l'instant toujours dans les cartons.
Pour répondre à la réglementation, ces nouveaux jeux ainsi que ceux déjà existants viennent d'être installés avec des supports de réception nécessitant un minimum d'entretien. Préalablement, une tranchée drainante a été réalisée afin de faciliter l'évacuation de l'eau. Les drains anciens étant devenus complètement inefficaces.

Création d'une aire de camping-cars

De plus en plus de touristes choisissent le camping-car pour leurs vacances. Notre camping accueille bien entendu la majeure partie des curistes ayant choisi ce mode d'hébergement, mais la plupart des touristes de passage choisissent plutôt le stationnement sauvage faute d'installation adéquate.

C'est pourquoi le conseil municipal avait inscrit la somme de 20 000 € au budget 2018 pour la création d'une aire de camping-cars au champ Avel.

Dans un premier temps, ce sont 4 emplacements qui ont été créés. Suivant la fréquentation, d'autres espaces pourront être réalisés à l'avenir.

Dans les prochaines semaines, une borne de vidange et de raccordement avec monnayeur sera installée. La tranquillité du site et l'intimité des emplacements devraient séduire les usagers.

Achat d'une balayeuse de voirie

La municipalité vient de faire l'acquisition d'une balayeuse de voirie d'occasion. Le choix s'est porté sur un matériel de marque RAVO de fabrication hollandaise équipée d'un moteur IVECO de 120 Cv. La machine d'une capacité de 4 M3 a été mise en service en 2004, elle totalise 8000 heures moteur et 4400 heures de balayage, ce qui semble raisonnable pour ce type de matériel.
Elle nous sera facturée 26000 € HT, son coût en neuf dépassant 140 000 €.

Salle culturelle : une partie de la charpente est posée

Malgré 23 jours d'intempéries, le planning des travaux est quasiment respecté. Les dalles ont été coulées sur l'ensemble de la surface, les élévations et les planchers au-dessus des locaux techniques et du bureau sont terminés.
Afin de faciliter l'accès des entreprises de charpente et de bardage et aussi dans l'objectif de sécuriser les opérations de levage, l'ordonnancement des travaux a été modifié de manière à exécuter prioritairement le raccordement des évacuations et le drainage des fondations de manière à pouvoir remblayer.
La charpente du volume d'accueil est posée, celle de la grande salle le sera courant juillet. Une partie de la toiture sera posée avant les vacances d'été.
Les tranchées de raccordement électrique et d'eaux usées viennent d'être réalisées. Elles ont nécessité l'utilisation d'un brise roche car le rocher était présent sur 2,30 mètres de profondeur rue du faubourg St Bonnet.

Parallèlement à l'avancement du chantier, le conseil Municipal a arrêté son choix sur les couleurs des murs, des rideaux et des fauteuils. Une consultation sera bientôt lancée pour la sonorisation, les éclairages, le matériel vidéo et les praticables.

Démolition du barrage du Chat Cros : suite et fin

La 2ème tranche de démolition du barrage du Chat Cros vient de prendre fin depuis quelques jours. En effet, fin 2017, l'entreprise Navarra en charge de la déconstruction du barrage avait dû laisser le chantier en plan courant Novembre. L'approche de l'hiver et la crainte des crues avaient contraint l'ensemble des parties prenantes à décider de différer la fin du chantier sur Mai et Juin de cette année.

C'est donc chose faite. Il ne reste quasiment plus aucune trace de l'ouvrage de 13 mètres de haut. L'ensemble des matériaux a été évacué et concassé.

La prochaine étape consistera à dénaturaliser les berges afin de fixer les éléments. Pour des raisons évidentes de sécurité, durant l'hiver prochain, un arrêté interdisant l'accès aux berges sera pris.

Inauguration de la Croix route des Gagneries

C'est au cours d'une réception fort sympathique en présence d'une quarantaine de personnes que le Père Philippe Padilla et le Maire Bruno Papineau ont voulu célébrer la réfection de la croix route des Gagneries.

En effet, malgré une réfection en 1989, la croix donnait à nouveau des signes de vieillissement. Aussi cette fois ci, la réparation devrait être plus durable, le fer ayant remplacé le bois. La recherche historique effectuée

par la famille Chimier nous a appris qu'à l'époque Gallo-Romaine, une potence était érigée à proximité du site d'où le nom patois de « Lou potensou ». Puis, pour masquer la potence, 2 croix supplémentaires avaient été installées au début des années 1900. Une photographie de l'inauguration montrait un site noir de monde.

Le Maire et le père Padilla remercient très chaleureusement Christian Houlbreque, bénévole toujours dévoué, pour la réalisation de la croix et la famille Chimier pour leur accueil.

Propositions dans le cadre du plan particulier pour la Creuse

Suite à la rencontre entre une délégation d'élus creusois et le Président de la République courant octobre, notre département est devenu en quelque sorte un laboratoire d'idées en matière de dynamisation en milieu rural.

La nomination courant Mars de Mr Philippe RAMON, sous-préfet en charge de la coordination du dossier, a impulsé une vraie dynamique.

C'est ainsi que 17 groupes de travail associant des élus, des socio professionnels, des chefs d'entreprises, des techniciens, ont été créés.

De très nombreuses réunions de travail dans chacun des groupes ont permis de faire émerger un grand nombre d'idées pouvant permettre à notre département de se développer.

Le vendredi 22 Juin, tous les acteurs de ce plan étaient réunis sous l'autorité de Mme la Préfète de la Creuse pour les « Etats généraux du plan particulier pour la Creuse ». Au cours de cette journée, plus de 120 propositions déclinées en fiche projet ont été présentées.

Notre commune a apporté sa contribution en participant à plusieurs commissions et plus particulièrement à la n° 17 en charge du tourisme avec :

- Le projet de voie verte sur la ligne Montluçon Eygurande
- Un projet de dynamisation du thermalisme avec 4 volets :

  - La modernisation du centre de bien-être et la réhabilitation de la piscine thermale extérieure.,
  - La réhabilitation complète de l'hôtel avec 61 chambres en confort 3***,
  - La demande de reconnaissance dermatologie,
  - Le développement de la recherche et la création d'une unité de fabrication de produits Dermo- cosmétiques en partenariat avec Evaux Laboratoires,
  - La valorisation des calories contenues dans les eaux de soins pour chauffer l'ensemble de la station.

Nous avons également ardemment défendu l'idée d'accueillir quelque part en Creuse une étape du Tour de France 2020 dans l'objectif de revaloriser l'image du département.

Maintenant, le plus dur reste à faire : passer du stade projet au stade réalisation.

L'intérêt du plan particulier pour la Creuse est de pouvoir bénéficier d'un accompagnement en matière d'ingénierie de projet et d'être fléché comme prioritaires pour de potentiels financements.

Nous réunirons dans les prochaines semaines l'ensemble des acteurs pour notre projet thermal en présence de Mme la Préfète et de Mr Ramon.

Renforcement de la signalétique

Après la reprise fin 2016 de l'ensemble des marquages au sol (principalement panneaux « Stop » et « Céder le Passage »), la commission des travaux souhaite engager un programme de renforcement de la signalétique.

Trop de panneaux de police sont absents ou endommagés. Dans un premier temps, un recensement des panneaux à remplacer va être réalisé pour pouvoir faire établir un chiffrage.

Mais l'addition risque pour le moins d'être salée d'autant plus que cette dépense releve du fonctionnement et qu'aucune subvention n'existe.

Néanmoins, la sécurité n'a pas de prix.

Pour cette opération, le conseil Municipal a budgété la somme de 30 000€ sur 2018. Avec plus de 70 km de routes communales, pour rester dans les limites budgétaires, il sera probablement nécessaire de programmer les travaux sur 2 exercices.

Création d'un poste d'animation

Le passage de la compétence tourisme en intercommunalité a entrainé l'abandon de la mission d'animation, celle-ci devant maintenant être assumée par la municipalité.

Aussi, pour répondre temporairement à cette situation, un comité d'animation composé d'élus et de représentants de différentes associations s'est mis en place dans le courant du printemps. Ce comité assure la programmation, la communication et l'organisation des concerts du vendredi.

Mais avec la mise en service de la salle culturelle au printemps 2019, il est nécessaire de renforcer l'équipe avec le recrutement d'un adjoint d'animation. Son rôle sera bien entendu centré sur la programmation de la salle culturelle mais il assurera également le lien entre les associations.

L'objectif final est de créer une véritable dynamique et de faire d'Evaux les Bains la commune du territoire qui « bouge ».

Le poste a été créé lors du dernier conseil municipal pour une embauche au 1er Septembre.

2018, une année riche en anniversaires

Avant de célébrer le 100ème anniversaire de la fin de la grande guerre le 11 Novembre prochain, le mois de juin 2018 a été particulièrement riche en événements :

➢ **Le Judo Club Evahonnien fête ses 30 ans**

Le club de judo est plus que jamais dynamique !
Après avoir fêté les 30 ans du club le week-end dernier lors d'un repas qui a rassemblé 150 personnes, le temps est venu pour les judokas de clôturer cette année bien remplie.
Pour cela un cours unique était proposé à tous les membres, suivi de l'assemblée générale.

De nombreux points ont été évoqués.
Le bilan de l'année fait ressortir les compétitions auxquelles ont pris part les judokas dont le championnat de France 1ère division pour Yann Le Bras.
Ce fut une belle année ponctuée de victoires pour le club dont l'effectif de 77 membres montre une augmentation par rapport à l'année précédente
L'an prochain, des actions seront reconduites telles : le Noël du club (ce jour-là les familles sont invitées à monter sur le tatami) mais aussi le Noël Départemental à Auzances et d'autres compétitions individuelles ou par équipes, ainsi que la fête de fin d'année en juin.
Une nouveauté : une journée de cohésion courant septembre ce qui permettra aux uns et aux autres de faire connaissance.
L'an dernier le club a participé à la fête de l'eau, cette année ce sera le 23 septembre une grande Fête du Sport qui mettra à l'honneur les différents clubs locaux.
Des kimonos aux couleurs du club seront proposés aux adhérents.
Les horaires de cours vont connaître des modifications afin que les jeunes de bénéficient d'un entrainement supplémentaire dans la semaine : **mercredi 18h30 – 19h30** : mini-poussins, **19h30 - 20h30** : de poussins à minimes et **vendredi de 18h30 à 19h30** : poussins et benjamins, **19h30 – 21h00** pour les plus grands.
En ce qui concerne le Taïso, il faudra attendre la rentrée pour savoir si le cours est pérennisé.

➢ La CUMA fête ses 40 ans

En deux jours, la CUMA Evahonnienne a accueilli près de 1000 visiteurs.

La journée du vendredi était consacrée aux enfants et aux étudiants du lycée d'Ahun avant une représentation théâtrale en soirée.

La journée du samedi a permis d'accueillir environ 600 personnes qui ont pu découvrir l'historique de la CUMA et son évolution au fils de ces 40 années. C'est grâce à des structures comme celle-ci que les exploitations agricoles de notre territoire ont pu s'adapter aux exigences de performances techniques et économiques de l'agriculture moderne dans le respect de l'environnement.

La dimension collective de l'agriculture sur notre commune est une force, et les exemples de réussite sont nombreux avec :

- Le GIE des blés d'Evaux
- La SAS Combrailles Energies
- Le Drive fermier « A vendredi »
- La CUMA de Feyneraud
- Et le projet de méthanisation « Methagenete »

Enfin, il est bon de rappeler que notre commune est la première du Département à être labélisée « Territoire bio engagé ».

L'initiative de la CUMA Evahonnienne mérite d'être soulignée. Pour une première édition, la fête a été réussie avec l'implication des agriculteurs adhérents de la CUMA, des producteurs locaux et le partenariat avec l'école primaire d'Auzances et l'école Jeanne d'Arc, auteurs chacun d'une très belle exposition.

➢ L'ESEB fête ses 50 ans

L'aventure a commencé en 1968, lorsque André BASTIANELLI et Raymond AUCOUTURIER, responsables de l'ES Evaux et de l'US Budelière, avec une vision différente de l'avenir et de l'évolution des clubs de football, ont

pensé que l'union ferait la force. Ils décidèrent alors de créer l'**E**ntente **S**portive **E**vaux **B**udelière.

Durant toutes ces années, l'ESEB a participé à de nombreuses coupes : quelques matchs en coupe de France, Coupe du Centre-Ouest et coupe de la Creuse, où la finale fût atteinte pour la première fois en 1975, et fût remportée à plusieurs reprises : 1977, 1978, 1980, 1983. Les féminines à 7 ont été championnes de la Creuse 2ème division en 2002.

L'ESEB n'est pas que du football, car dans les années 70, il y avait une section athlétisme, championne de cross du Limousin en 1970, 1971, 1972 et 1973 !

Aujourd'hui, le club compte 90 licenciés, 54 séniors, 13 féminines et 13 jeunes.

C'est donc pour fêter cette belle aventure humaine et sportive, et sous un soleil estival radieux, que plusieurs matchs amicaux réunissant petits et grands ont eu lieu sur le terrain d'Evaux, l'occasion à chacun de faire preuve de talent !

Le Président du club, Christian CHIRADE, a ensuite remis lors d'une cérémonie très émouvante, plusieurs médailles d'honneur de l'ESEB à :

- **Bruno PAPINEAU**, maire d'Evaux-les-Bains
- **Jacques CONSTANTIN**, maire de Budelière
- **Noël PARIS**, représentant du district de la Creuse
- **Mr APOLLARO**, responsable des terrains
- **André BESSEGE**, aujourd'hui secrétaire du club depuis 9 ans, le seul à avoir eu une licence à l'ES Evaux puis à l'ESEB pendant 50 ans
- **André ALARMARGUY**, dirigeant puis président de l'ESEB de 1999 à 2010
- **Jean LENOIR**, trésorier de l'ESEB pendant plus de 25 ans

- **Jean-Pierre CHARTRON**, qui a fait les beaux jours de l'ESEB comme entraineur joueur de 1971 à 1980

Christian CHIRADE s'est également vu décerner cette médaille en reconnaissance d'une implication et d'une fidélité sans faille durant 49 ans !

Fête de la Musique de l'association Evaux Musique

Le 16 juin, avec quelques jours d'avance, de nombreux curistes ainsi que des Evahoniens ont pu assister au concert donné par l'association Evaux Musique pour marquer la fête de la musique et découvrir ses diverses activités.

Le concert a commencé par du piano, jazz et classique, joué par Francis Fowke et ses élèves, Gabriel Laval, notre artiste le plus jeune (6ans), Pauline Petit, et Pascal Edeline. Ensuite Pascal a joué du rock avec son père, Marc à la guitare, et son frère Luc à la batterie. En troisième partie, notre auditoire a pu faire connaissance avec notre nouveau professeur d'accordéon et de chant, Annie Warnault, avec ses élèves, Sandra Claudon, Charles Tauveron, et Emilie Tomczyk.

Annie a aussi joué quelques morceaux de musette virtuose accompagnée par Sébastien Rougeron, notre professeur de batterie qui a ensuite joué de la guitare avec Julien Asselino à la batterie. Le concert a fini avec les musiciens et danseurs de musique traditionnelle de l'association. Le verre d'amitié était offert après dans les salles de musique ou Francis Fowke a joué du Chopin et du Scott Joplin sur le piano de l'association.

Pour information, Evaux Musique propose des cours de piano, solfège, guitare, batterie, accordéon et chant. Tous les mardis à 20h30 les soirées musique et danses traditionnelles sont ouvertes à tous, débutants et confirmés.

Soirée portugaise organisée par le comité de Jumelage

Plus de 90 personnes ont assisté à la soirée Cinéma Gourmand Portugaise organisée vendredi 15 juin par le comité de jumelage Gonça-Evaux les Bains.

Après la projection du film « La Cage Dorée », tous se sont retrouvés autour d'un sympathique barbecue et ont pu déguster des spécialités portugaises, et notamment le fameux poulet « churrasco ».

Le comité de jumelage vous donne rendez-vous lors de la Braderie du 15 août et de la Fête du Pain !

FRANCE ALZHEIMER CREUSE

Une nouvelle association France Alzheimer vient d'être créée dans notre département, dont le siège est à la mairie d'Evaux-les-Bains.

Cette association a pour objet de réunir pour l'essentiel les familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou des maladies apparentées en vue d'un soutien mutuel :

- En aidant, par tous les moyens possibles, les familles et les personnes malades à faire face à la maladie,
- En informant les familles sur la conduite à tenir vis-à-vis des malades, sur la prise en soins de ces maladies, sur les résultats de la recherche, sur leurs droits sociaux, etc.
- En assurant la représentation des familles et des personnes malades dans les diverses instances,
- En sensibilisant l'opinion et les professionnels de la santé sur l'importance humaine et sociale de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et en poursuivant auprès de tous organismes publics ou privés et pouvoirs publics, une action tendant à l'adaptation des mesures d'aide et des institutions d'accueil aux besoins des personnes atteintes et de leur famille,
- En encourageant la recherche sur les causes et les traitements de ces maladies (recherche médicale) et la recherche sur

l'accompagnement des familles et des personnes malades (recherche en sciences humaines).

Le bureau est ainsi composé :

Présidente :	Danielle DURON
Vice-Président :	JC GILBERT
Trésorier :	Franck LAVAL
Secrétaire :	Christine CHAGOT
Membres :	MT VIALLE, Evelyne ALLARD, Monique ROY, Roland GODET, E.VIGNERON, Chantal CHAPY, Pierre Henri MARTIN et F.RADIGON

Conseil municipal des enfants

Le 13 juin dernier, le conseil municipal enfants accompagné de J DECARD, L ROMAIN et MT VIALLE s'est rendu aux thermes.

Les enfants se sont comportés en véritables curistes, le trajet s'est effectué avec la navette thermale et pour de nombreux enfants, ce fut une découverte.
Ils se sont montrés très attentifs aux explications que leur a fournies Marinette LANORE, directrice du complexe thermal, tant au niveau de l'historique des thermes que des soins qui y sont prodigués.

Exposition PATCHWORK organisée par les Loisirs Créatifs

Du 24 Juin au 2 Juillet s'est tenue à la Salle Notre dame une magnifique exposition de patchworks sur le thème « jardin ».
La plus grande partie des ouvrages a été réalisée par les 2 co-présidentes Josiane MAGNIER et Dominique MOREAU.
Beaucoup de visiteurs durant cette semaine, on ne peut que déplorer la trop courte durée d'exposition de ces superbes ouvrages

Festival Rock et Motos

Une 21ème édition du festival particulièrement réussie, les visiteurs et festivaliers ont pu apprécier tout au long du week-end concerts de qualité, animations à couper le souffle et circuits découverte, sous un soleil radieux.

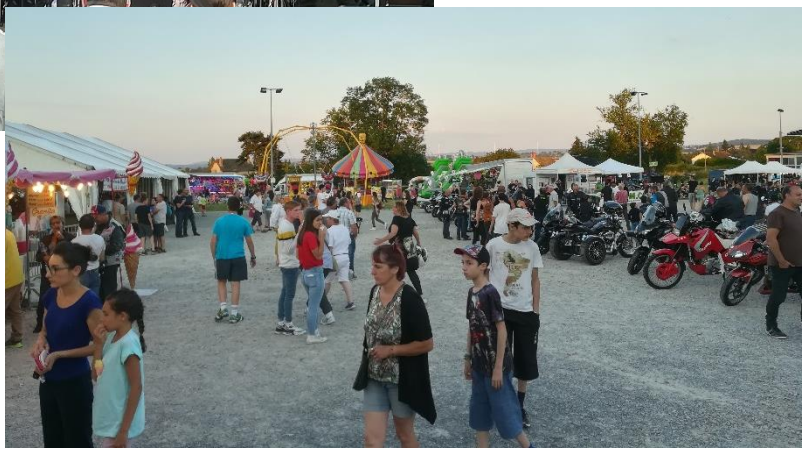

Manifestations à venir

➢ Festiv'été

Samedi 28 Juillet à partir de 18h00 au centre thermal, nouvelle édition du Festiv'été.
Cette année pas de jeunes talents mais des musiciens et chanteurs confirmés.

- 18h00 : démonstrations de Gym Evahona
- 19h00 : accueil du rallye thermal en provenance de Neris les Bains (40 voitures anciennes)

Repas champêtre préparé par le comité des fêtes

- 20h30 : en première partie, concert de Mélanie DISS, chanteuse, auteur, compositeur
- 21h30 : Orchestre Lacadanse

(6 musiciens, 2 chanteuses) pour une ambiance de folie autour des années 80

Feu d'artifice

Une soirée à ne pas manquer !!

➢ Fête du sport, du bien-être et journée du patrimoine

Mobilisation générale **dimanche 23 Septembre** !

Ce jour-là, toutes les associations, les écoles et l'ensemble des forces vives de la commune se mobilisent pour la **journée mondiale du bien être** organisée dans la plupart des villes thermales.
Cette année, la manifestation sera couplée à la fête du sport décrétée dans le cadre des JO de Paris 2024 et avec 8 jours de décalage avec la journée du patrimoine.
La manifestation se déroulera sur l'esplanade de Budelle, dans le jardin public et dans l'enceinte du petit Prince.
Le programme est en cours de finalisation mais d'ores et déjà, tous les ingrédients sont réunis pour passer en famille une journée magique avec des initiations à différents sports, même les plus inattendus tel du canoë sur le plan d'eau de la Gasne et des jeux anciens en bois qui animeront les allées du jardin public.
L'ambiance musicale sera assurée par une banda déjantée de Royan « Poussez pas Mémé ».
A midi, pasta partie géante préparée par le comité des fêtes.

Ecole Léo Lagrange

Avril,
Pâques Pâques Pâquerettes,
La tête dans les jolies fleurettes,
Les enfants cherchent les œufs bien cachés,
Par les lapins rusés...

Qu'entendons-nous ? "Do ré mi fa sol...",
Place à la musique et aux farandoles.
L'école élémentaire s'en est allée au musée.
Une visite du Mupop à Montluçon,
A la découverte de nombreux sons.

Une fois les oreilles bien ouvertes,
Petits et grands assistent au spectacle "Variations",
Une expérience musicale et sensorielle en immersion,
Où tous les sens sont en alerte.

Après le 4ème art, rencontre avec le 7ème !
Tous au cinéma...
Ce qui donne : "Le roi des masques" (CE2, CM1 et CM2)
Qui accompagne "Pierre et le loup" (CP et CE1)
Pour s'amuser dans "La boite à malice" (maternelle).

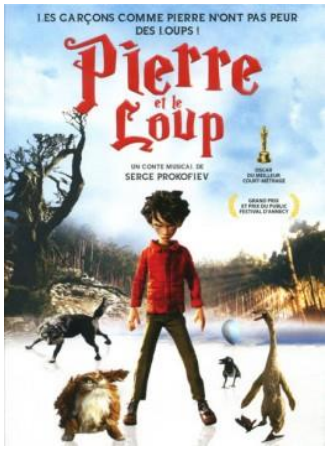

Mai arrive à petits pas menus menus,
Contes et spectacles sont à l'honneur, quel bonheur...
La médiathèque de Chambon avec un Kamishibaï,
Un "théâtre de papier" et de belles histoires à raconter.

Puis Balthazar entraine les plus petits dans « Une maison bizarre pour Balthazar », un spectacle présenté par Isabelle Besse pour mieux appréhender les dangers domestiques.

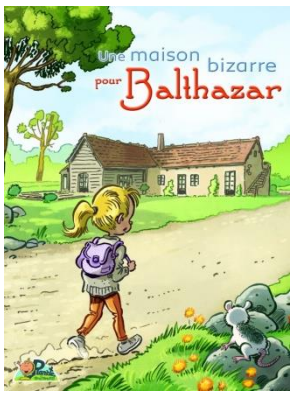

Maintenant, allons nous dégourdir les jambes !

Football, course d'orientation, Usépiades sont au programme pour les élèves de l'élémentaire...
Et ogre, lapin, loup, chat, prince et chevalière pour les maternelles,
en visite au Château du puy à Tercillat.

Mais regardez qui voilà ! C'est **Juin** qui nous ramène le soleil,
Les yeux encore plein de sommeil...
Il est suivi des CP, CE1 et « Les ânes de Vassivière »,
Qui se baladent très fiers...

Les vacances approchent précédées de la kermesse.
Nous nous retrouvons, jouons, discutons...
et pour clore cette grande journée
les enfants présentent un spectacle coloré.

Rien de mieux pour finir l'année
Et profiter d'un repos bien mérité.
Oréalys nous offre une illustration et un beau poème,
Pour nous quitter en beauté...

Nous vous souhaitons à tous un bel été !

Les enfants
Mystère du pourquoi,
Magie du comment,
Pouvoir de la question.

Petits hors la loi,
Garnements innocents,
Plein d'imagination.

Libre et sans foi,
Tendrement aimant,
Liberté d'expression.

Je le dis avec joie,
Laissons nos enfants,
Exprimer leurs émotions.

Ils sont l'avenir,
Ils sont le futur,
Ils sont notre espoir.

Pour notre monde en devenir,
Pour ne pas foncer droit dans le mur,
Pour allumer la lumière dans le noir.

Ils apportent bonheur et rires,
Ils diffusent au fur et à mesure,
De l'Amour pour changer notre histoire.

Alors toi qui vient de me lire,
Oublie égo et blessures,
Afin qu'ils ne soient pas notre miroir…

Oréalys

UNE JOURNEE RICHE EN EMOTIONS

Le Tennis Club des Combrailles intervient depuis 7 ans maintenant auprès d'adultes handicapés du Foyer de Vie d'Arfeuille Châtain.

Une 1ère animation avait été mise en place le 14 mai 2013 lors de l'inauguration de l'aire multisports réalisée à partir de balles de tennis recyclées.

A cette occasion, un premier échange avait donc eu lieu entre des élèves de l'école Jeanne d'Arc d'Evaux les Bains et les résidents du Foyer de Vie. Une initiative qui a été, de l'avis de tous une réussite : un bel exemple d'intégration sociale.

C'était l'un des buts des responsables du Foyer, de l'école et du club. A partir de cet événement, des contacts, des liens se sont noués pour vivre d'autres animations.

Cette année, après une première journée réussie en septembre à Arfeuille-Châtain, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Jeanne d'Arc d'Evaux les Bains et une douzaine de résidents du Foyer de Vie d'Arfeuille-Châtain se sont retrouvés cette semaine au Petit Prince à Evaux les Bains. A cette occasion, Éric Benhammau, Chef de service de l'ITEP, avait mis à disposition les locaux. Compte tenu de la chaleur, le gymnase a été fortement apprécié.

Le thème retenu était la Coupe du Monde de Football associé à la Coupe Davis de Tennis. Emilie Marot, éducatrice au Foyer, avait prévu un programme d'animation très varié comportant 6 activités partagées entre l'extérieur et le gymnase : course d'orientation avec les drapeaux des pays, tirs au but avec gardien, relais par équipes, jeux d'adresse tennis avec et sans raquettes, jeu de Mölkky (jeu de quilles finlandais), sarbacane. Le repas de midi et un goûter ont été pris en commun.

Journée bien remplie pour tous résidents et les élèves qui se sont donnés à fond pour leur équipe.

Beaucoup d'images fortes, d'émotions. Un nouvel et bel exemple d'inclusion, de solidarité qui a fait chaud au cœur de l'ensemble des participants et des animateurs. Une journée formidable et aussi un témoignage fort de fraternité.

Juste avant le goûter, chacun a reçu un diplôme. Une Coupe du Monde en carton a été remise à l'équipe ayant gagné le maximum de points dans une ambiance digne d'une victoire d'une équipe nationale !

Annie Boutoille, Chef d'établissement de l'école Jeanne d'Arc, Emilie Marot pour Michel Picandet Directeur du Foyer de Vie, Gérard Demolin, Président du Tennis Club des Combrailles ont décidé de renouveler cet échange ; Éric Benhammau a, quant à lui, exprimé le souhait d'y associer des jeunes de l'ITEP.

Fête de l'Amitié : Enquête dans la forêt des contes

Les élèves de l'école ont présenté une sympathique comédie musicale autour des contes qui a "enchanté" les spectateurs. Le spectacle ne s'arrêtait pas à la qualité des chorégraphies, des scènes théâtralisées et des costumes... Il continuait jusqu'au buffet où les parents ont usé de leurs talents culinaires et artistiques pour réaliser des gâteaux thématiques ! Une belle soirée grâce aux jeunes artistes, à leurs enseignantes, à l'APEL et à tous les bénévoles : Yves Ruton à la sono, Annie Piot, Mme Gauthier et Mado aux costumes, Tatiana, Annie, Nathalie, Chantal, Bertrande, Delphine, Manon, Elodie, Sandy, Gaëlle à l'encadrement. Un vrai travail d'équipe !
L'intégralité du spectacle en vidéo sur le blog www.ecolejd.over-blog.com.

Variations : spectacle musical

Les artistes du spectacle musical "Variations" ont offert une représentation aux élèves de l'école. Martine Altenburger et son violoncelle sont venus à l'école pour nous présenter la démarche de création de la troupe et pour répondre aux questions des enfants. C'est avec une grande écoute qu'ils ont découvert, le vendredi, cette recherche musicale autour du temps qui les a fait voyager en douceur : "orchestre de matières aux inouïs agencement de timbres". Un pur moment de bonheur qui a laissé sans voix nos chers bambins qui, de leurs propres mots, ont "adoré du début à la fin".

Un grand merci aux artistes : Aurélie Maisonneuve (voix), Martine Altenburger (violoncelle), Philippe Foch (percussion)

La reproduction des végétaux avec le CPIE

Florentin, du CPIE de Guéret, est venu en cycle 3 pour faire découvrir aux élèves la reproduction des végétaux. "En classe, il a fallu remettre en ordre, le cycle de vie d'un fruit (bourgeon, floraison, fleur épanouie, fleur fanée, fruit immature, fruit mûr). En extérieur, nous devions faire un croquis précis d'une fleur. Nous avons légendé le dessin et identifié les organes reproducteurs mâles (étamines) et l'organe reproducteur femelle (pistil). A l'aide d'une vidéo et la dissection zoomée d'une fleur, nous avons pu comprendre la reproduction des végétaux. Avec la maîtresse, nous avons réalisé la synthèse écrite de notre matinée avec Florentin."

Garde-chasse : le policier de la nature a rencontré le cycle 2 !

Nous avons accueilli Joël Boussange en classe qui nous a présenté sa mission. Le garde-chasse surveille la zone de chasse dont il a la garde. Il lutte contre les infractions, protège l'environnement et informe la population. Il nous a appris à identifier les empreintes.

Joël Boussange nous a également parlé de son autre rôle : piégeur. Cette pratique ancestrale est très réglementée. Les piégeurs doivent être agréés, utiliser des pièges homologués et rendre compte de leurs prises. Indispensable à la survie du petit gibier, la régulation des prédateurs (renard/mustélidés/corvidés) reste une activité nécessaire. Notre invité est aussi allé voir les maternelles pour leur parler des empreintes !

Sortie à l'étang des Landes en maternelle et cycle 2

Nous nous sommes rendus à l'Étang des Landes avec Laura et Florentin du CPIE. Les maternelles ont étudié les traces et indices laissés par les animaux d'une réserve. Ils se sont intéressés plus spécifiquement aux amphibiens. Les élèves du CP-CE1-CE2 ont étudié la vie du sol, les décomposeurs et les champignons. Les élèves ont attrapé et observé différents animaux de la vie du sol (araignées, insectes, vers...). En classe, nous avons vu une vidéo et reconstitué les étapes de la décomposition.

Projet jardin en cycle 2 : c'est reparti !

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CP, CE1, CE2 réalisent un jardin potager. Ils s'occupent également du fleurissement de la cour et d'un grand parterre. Nouveauté : cette année nous avons installé un jardin aromatique ! Annie notre cantinière vient y chercher du thym, de la ciboulette, du basilic, du persil et de la menthe pour ses salades composées et son taboulé. L'expérience tentée l'an passé a permis d'ajuster nos cultures en fonction des dates de récolte et des goûts des enfants. Nous avons donc mis en terre : des radis, des carottes, des salades, des pommes de terre, un potiron, des fraisiers. Chaque groupe est responsable d'une parcelle mais l'entraide est nécessaire pour le désherbage et l'arrosage. Les CM nous donnent même de sympathiques coups de mains pendant les récréations ! Un vrai travail d'équipe !

Vive les 40 ans de la CUMA Evahonienne !

Les responsables de la Cuma ont proposé à l'école de participer à leur fête des 40 ans!
Depuis quelques semaines, chaque classe a donc abordé le thème de l'agriculture, en l'adaptant aux programmes scolaires.

En maternelle, les élèves ont étudié les animaux de la ferme et réalisé des animaux 3D en arts plastiques. Au cycle 2, à l'aide de diaporamas et de recherches documentaires, ils ont étudié l'évolution du métier et des machines agricoles depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. En cycle 3, les exposés réalisés en équipe traitaient des énergies renouvelables liées à l'agriculture. Les enfants du CP au CM2 ont retrouvé les animateurs de la Cuma, pour une après-midi de découverte du matériel, de l'histoire de la Cuma et de divers jeux mettant en avant l'importance de la collaboration et du travail d'équipe. Un grand merci à tous pour ce sympathique moment. (Plus de photos sur le blog !)

Sortie au parc zoo du Reynou

Le parc animalier du Reynou a accueilli tous nos élèves à la dernière minute suite à un changement de destination dû à la mauvaise météo dans la chaîne des Puys. Un mal pour un bien !
Les enfants ont pu découvrir de nombreuses espèces animalières de différentes régions du monde. Un bon complément au projet d'année sur la forêt et une sortie bien agréable, sous le soleil !

Réalisation d'un herbier en cycle 2

Notre projet "arbre et forêt" arrive à son terme... Les élèves du CP, CE1, CE2 ont vécu leur dernière activité avec Laura du CPIE : réaliser un herbier. Lors d'une première séance, nous nous sommes rendus dans le Chemin des Polonais pour une récolte. De retour en classe, nous avons trié, classé et mis à sécher les feuilles d'arbre. Enfin, lors d'une dernière séance, les élèves ont fait des recherches et utilisé des clés de détermination pour compléter la fiche technique qui accompagne chaque feuille séchée. Lecture, écriture, recherche documentaire, analyse, travail manuel pour un résultat magnifique !

Permis vélo en cycle 3

Les élèves de CM1 et CM2 ont passé leur permis vélo avec les gendarmes, afin de valider l'APER (Attestation de Première Education à la Route). Au programme de la matinée : la connaissance des panneaux, la connaissance des risques, le visionnage de vidéos support de débats et pour finir un test écrit pour valider la théorie. L'après-midi : la pratique ! Les CM ont dû mettre en application les apprentissages du matin, respecter les règles de sécurité et de vigilance. Permis vélo validés ! Mais attention : La route n'est pas une aire de jeux ! Il faut rester concentré, toujours porter son casque et son gilet.

Une belle fête de fin d'année !

Le dimanche 17 juin, jour de notre kermesse, fut une belle journée. Le bilan est positif et les enfants se sont bien amusés ! Un grand merci à tous les parents, grands-parents, amis et anciens élèves qui ont donné de leur temps pour faire vivre la dernière manifestation de l'année scolaire.

Un grand merci à Claquemuche Envadrouille pour ces magnifiques jeux, à Yves Ruthon et Marie pour la sono, à Angélique Duron pour son animation à l'accordéon, à la municipalité pour le matériel, à la troupe de Laurence Bec, aux enfants pour leur beau spectacle, à notre prêtre Philippe et à François pour la belle messe en plein air... Que ce soit pour la préparation, la tenue de stands, ou le rangement, votre aide nous est précieuse ! La kermesse est chaque année une expérience riche de PARTAGE.

Les cours se terminent… Les élèves ont encore quelques évènements à vivre que vous pouvez retrouver sur le blog de l'école : tennis avec le Club des Combrailles et Yoan Norre, sortie à Arfeuille-Châtain, permis internet, permis piétons, découverte de l'exposition Paysages dans Evaux…

Gym Evahona

L'association a terminé l'année sportive 2017-2018 le vendredi 29 juin et a tenu son assemblée générale le samedi 30 juins à la salle des fêtes de St Julien la Genête. Un verre de l'amitié et un repas participatif ont clos cet évènement.

L'année s'est bien passée autant sur le plan économique que pour la pratique, avec un total de 185 licenciés, chiffre en progression.

Les inscriptions de l'année 2018-2019 se feront lors de permanences dans nos nouveaux bureaux (anciens locaux d'AGIR) à côté de la Maison des Jeunes.
Dates des permanences :

- Lundi 3 septembre de 13h30 à 15h30
- Vendredi 14 septembre de 18h30 à 20h30
- Samedi 29 septembre de 10 h à 12 h.

Association EVAUX LES BAINS Histoire et Patrimoine

L'association a tenu son assemblée générale ordinaire le 31 mars 2018, précédée d'une assemblée extraordinaire dans le but de mettre à jour les statuts, vieux de 33 ans, et de modifier la dénomination de l'association en prenant en compte le fait que notre ville « EVAUX » était devenue « EVAUX LES BAINS » depuis le 1er avril 1961.

Désormais, l'association est dénommée : **« Evaux les Bains Histoire et Patrimoine »** et prend le sigle de **« E H P ».**

L'ensemble des nouveaux statuts a été adopté à l'unanimité.

Dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire, le président a présenté le détail du bilan de l'année écoulée : cérémonie des vœux, conférences, sortie, visite de la ville, visite commentée du cimetière dans le cadre des journées du patrimoine, repas de fin d'année et dans le cadre de la valorisation du patrimoine, restauration du tableau dit « portrait de Anne d'Ayen »...

Le bilan financier fait apparaître un excédent de trésorerie de 706 €. Le rapport des Contrôleurs aux comptes souligne le travail réalisé.
Rapport moral et bilan financier sont adoptés à l'unanimité.

Projets d'activités 2018 :

Cérémonie des vœux, rencontre généalogique, cinq conférences, sortie Gargilesse Crozant, participation à la « journée de l'eau, du bien-être et du patrimoine », repas de fin d'année...
Le budget prévisionnel est estimé à 4640 €
Projets d'activités et budget prévisionnel ont été adoptés à l'unanimité.

Dans le cadre de l'édition de nos brochures :

- « visite commentée du cimetière » : disponible à l'association,
- « 2000 ans de thermalismes » : une nouvelle édition, incluant l'état des connaissances sur la voie couverte antique, sera disponible courant de l'été.

Escapade à Gargilesse et Crozant

L 'association « **Evaux les Bains Histoire et Patrimoine** » organisait une sortie culturelle à Gargilesse : plus beau village de France, village d'artiste, capitale de la harpe, et à Crozant, dans la vallée de la Creuse, source d'inspiration pour les peintres de plein air du 19e siècle.

- Visite de Gargilesse

Maison de George Sand : petite maison paysanne lui ayant servi de refuge à partir de 1858
« *...deux petites chambres blanchies à la chaux, plafonnées en bois brut, meublées de lits de merisier et de grosses chaises tressées de paille...* ». Reconstituée en 1958 sur les conseils de sa petite-fille (Aurore Sand), elle abrite actuellement des collections de famille : documents et objets personnels de l'écrivain et de son fils Maurice.

Les liens de George Sand avec la Creuse datent de Simon (1836) ; puis Le péché de M. Antoine (1846) évoque, le temps d'un chapitre, les ruines de Crozant ;
François le Champi (1848) offre refuge au héros dans un moulin situé sur la Petite-Creuse ; l'action du marquis de Willemer (1861) se passe à Chambon sur Voueize et celle de Nanon (1872) vers le Moutier-d'Ahun. Mais c'est surtout le roman Jeanne (1844) qui concentre toute son attention sur un lieu mythique de la Creuse : *...les Pierres Jaumâtres entourées de la Montagne de Toulx-Sainte-Croix et du château de Boussac.*
Château : Seigneurs de Gargilesse, les NAILLAC bâtirent le château dès le 10e siècle et la chapelle vers le 12e siècle. En 1650, lors de la fronde, le château fut pillé et brûlé. La poterne du 12e siècle, fanquée de deux tours, sert d'entrée au manoir reconstruit au 18e siècle.
George Sand l'évoque : « ...nul château n'a une situation plus étrangement mystérieuse et romantique... »
En 1898, une artiste peintre, passionnée de vielles pierres, rachète le château et lui redonne vie en y installant une galerie d'art.
Eglise romane: Bel ensemble de 129 chapiteaux : animaux fantastiques et symboliques, scène de l'Ancien et Nouveau Testament. Vaste crypte sous le chevet, voûtes décorées de fresques du 13e et 16e siècle.

- Visite de Crozant

Après le déjeuner à l'hôtel du Lac, excursion en vedette sur la retenue du barrage d'Eguzon, dans un cadre agréable qui se développe sur 17 km depuis le Pont Charraud : passage au confluent de la Creuse et de la Seydelle qui enserre les ruines du Château de Crozant ; puis la retenue s'élargit à l'approche de Chambon, dans un cadre de collines et de rochers, joli site pour la pratique des sports nautiques ; enfin, le barrage d'Eguzon, mis en service en 1926, un des premiers grands barrages construit en Europe.

La journée se termine par la visite du Sentier des Peintres de Crozant, qui longe la Seydelle. Nous sommes accueillis par une élégante de l'époque : corsage blanc plissé, jupe satinée aux reflets vert et rouge, coiffée d'un large chapeau garni de fanfreluches.

Elle nous fit découvrir les moulins de ce sentier, immortalisés, dès 1892,

par Armand Guillaumin, membre fondateur du groupe des impressionnistes, dont la notoriété était déjà bien acquise. Toute une colonie de peintre gravite autour de lui tels que : Paul Madeline, Eugène Alluaud ou encore Léon Detroy. Des panneaux didactiques, placés sur les lieux de leur travail nous permettent d'admirer les paysages peints.

Basket Club Evaux-Chambon

Le BCCE accueille les enfants à partir de 4 ans. Afin de permettre à votre enfant de découvrir, d'essayer le basket, le club propose 3 séances d'entraînement gratuites.

Les manifestations :

❖ <u>De 4 à 8 ans</u> : école de basket

- ♦ Le 04/11/2017 **Le basket en balai** à Châtelus
- ♦ Le 10/12/2017 **Le noël à Beaublanc** (Limoges)
- ♦ Le 19/12/2017 **Le père noël au club**
- ♦ Le 07/04/2018 **Les z'œufs au panier** à Bonnat
- ♦ Le 03/06/2018 **La fête nationale du mini-basket** à Aubusson.

❖ <u>De 9 à 11 ans</u> : les licenciés font des plateaux ; ce sont des matchs sur demi terrain face à 3 autres équipes.

- Plateaux tout au long de la saison
- Le père noël du club
- Le 24 et 25 février 2018, **tournoi des 5 provinces** à Dun le Palestel
- Le 03/06/2018 **La fête nationale du mini-basket** à Aubusson

❖ <u>Catégorie U13 (enfants de 10 à 12 ans)</u> Equipe engagée en championnat inter département.

- Matchs tout au long de la saison
- Le 03/06/2018 **La fête nationale du mini-basket** à Aubusson.
- Le 24 et 25 février 2018, le **challenge Benjamin** à Dun le Palestel
- Le 24 et 25 février 2018, **tournoi des 5 provinces** à Dun le Palestel

<u>L'équipe U15 filles</u> évolue en championnat inter département, dans cette catégorie, pour la première année.
Elles se classent 4ème de cette 2ème phase de championnat. Avec plus d'expérience et une continuité dans le travail de jolies choses sont à espérer pour l'année prochaine.

<u>Séniors filles</u> : Elles étaient l'année passée en catégorie U17, c'est donc leur première année en championnat séniors filles. Une année très satisfaisante puisqu'elles terminent 4ème au classement et ont été finalistes du challenge séniors filles.

Séniors garçons : Une très bonne saison pour les garçons qui terminent 3ème au classement. Ils ont été finalistes du challenge séniors garçons.

Equipe loisir : pas de classement pour cette équipe, c'est le principe du loisir. Une belle saison avec le sérieux des licenciés malgré l'absence d'enjeu. Les rencontres sont toujours agréables et conviviales.

Le repas du club, le 14 avril 2018, a rencontré un franc succès comme l'an passé.

Tournoi Emile FARSAT : la seconde édition du tournoi a eu lieu le 20 mai 2018. Cette année, 2 équipes de la Haute-Vienne (C.A.P.O Limoges et l'entente CSP- Eagles) ont répondu présente en plus de 6 équipes creusoises (Ahun, Aubusson, Bonnat, Bourganeuf, Dun le Palestel, Chambon- Evaux).

Le trophée (remporté par Aubusson l'an dernier) a quitté la Creuse en direction de la Haute-Vienne avec l'équipe de l'entente CSP- Eagles.

Tennis Club des Combrailles

LE TOURNOI ADULTES ESTIVAL SE DONNE UN NOM

Après le succès remporté l'été dernier par le 1er Tournoi Adultes du Tennis Club des Combrailles, le Comité Directeur du club a, bien évidemment, décidé de le reconduire. Le Président, Gérard Demolin a, toutefois, proposé de donner une consonance plus locale à ce tournoi : **le TOURNOI DES THERMES**. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par le Comité et par Mme Lanore, Directrice Générale des Thermes.

Le tournoi adultes dames et messieurs se déroulera du dimanche 22 juillet au dimanche 5 août. Il concernera les catégories 4èmes et 3ème séries dames et messieurs de non classé (NC) jusqu'à 15/1. Des consolantes sont, par ailleurs, prévues et chaque participant sera récompensé.

De beaux matchs seront au programme tout au long de cette quinzaine placée sous la responsabilité de Yoan Norre.

Dès à présent, le Comité invite les habitants de la commune d'Evaux les Bains et des communes avoisinantes mais aussi les curistes et les touristes présents à cette période à venir voir les matchs gratuitement.

Les ½ finales et les finales prévues les samedi 4 et dimanche 5 août seront des moments forts du tournoi

N'hésitez pas donc à venir encourager les joueurs.

Pour tous renseignements ou inscriptions : 06 61 63 60 88 ou 06 36 90 60 33.

EVAUX-FLEURS

Les bénévoles de l'association « Evaux-Fleurs » s'activent pour embellir les entrées de la ville !

Une nouvelle réalisation a été mise en place Faubourg Monneix à proximité du plan d'eau de la Gane. Elle est l'œuvre du doyen mais toujours dynamique « ROBERT VIALLE » aidé notamment par le non moins dynamique « CHRISTIAN GODIER ».

La traditionnelle et incontournable charrette fleurie a été installée « Route de Montluçon » au carrefour de la « Route des Bains ».

Dans un autre domaine, l'association, en partenariat avec la municipalité, a effectué la rénovation des rampes de sécurité du « Pont Godard » en les repeignant d'une couleur plus attrayante que le gris habituel.

Les habitants d'EVAUX et les touristes apprécient et encouragent (par leurs dons) le travail des bénévoles. J'en profite pour les remercier chaleureusement. Sans eux, rien ne pourrait se faire.

Il est cependant regrettable que des gens mal intentionnés s'adonnent à des agissements peu citoyens (vols et dégradations diverses). Ce n'est pas encourageant pour les bénévoles qui font de leur mieux pour rendre encore plus accueillante notre ville.

Le président : Gérard GLOMEAUD.

La « Boîte à livres »

Pour cette saison, la salle d'attente des thermes accueille une nouveauté proposée par le site d'Évaux-les-Bains de la médiathèque Creuse Confluence : une jolie boîte pleine de livres !

Le principe est simple : il suffit d'emprunter un livre pour la durée de la cure et de le remettre en partant afin que les suivants puissent en bénéficier à leur tour.

Ceci a été rendu possible grâce aux dons que font à la médiathèque des lecteurs qui vident leur bibliothèque. Ces dons nous permettent de regarnir avec régularité la boîte afin d'offrir des nouveautés à nos lecteurs assidus.

Les P'tits goûters en images

Mon premier livre

Un livre qui sera distribué à chaque nouveau-né ou enfant adopté en Creuse en 2018. Un livre choisit par vote auprès du public des Relais d'Assistantes Maternelles : cette année il s'agit de " Dans la forêt il y a" d'Annette Tamarkin

<u>Horaires d'ouverture de l'antenne d'Évaux :</u>

→ Lundi et samedi : 10 h – 12 h

→ Mercredi et Jeudi : 15 h – 17 h

L'AMICALE DES COMMERÇANTS VOUS INFORME

L'exposition photographique « Natures Creusoises » organisée par l'Amicale des Commerçants et Artisans est en place dans les rues d'Evaux les Bains depuis le 1er juin. La photographie n°11, offerte par le Sténopé de l'Ours Bleu pour les 40ans de la CUMA évahonienne, a rejoint l'exposition en centre-ville. Un plan de visite de l'exposition avec la démarche de l'exposition écrite par Soline Bouveaux, paysagiste, est disponible à l'Office de Tourisme et chez certains commerçants, ainsi qu'une traduction en anglais faite par O&G GL SAS à Evaux les Bains et une traduction en hollandais faite par Pierre HOL.

Nouveauté cet été, l'Amicale des Commerçants et Artisans organise une brocante enfants « Vide ta chambre » pour les enfants et par les enfants, le 21 juillet 2018 dans le centre-ville. **Intéressé ? renseignements au 06.19.59.03.50 ou com.art.evaux@gmail.com**

Les emplacements sont gratuits suite à une délibération du Conseil Municipal, nous remercions la Municipalité pour son soutien inestimable.

Trois marchés nocturnes auront lieu, les dates seront communiquées ultérieurement.

La pizzeria Le Cass'Croûte a animé la rue de l'Hôtel de Ville lors de la fête de la Musique le 21 juin, dans une ambiance jazz manouche avec Mario Hoffman auteur compositeur interprète qui a régalé les nombreuses personnes présentes de sa voie tzigane et son jeu musical exceptionnel ! Prochaine soirée le 27 juillet avec Let's Go Rock A Billy !

A l'occasion du nouvel aménagement de leur terrasse, Jessica et Stéphanie du **Bar Tabac Le Rallye** ont développé une nouvelle carte de cocktails avec ou sans alcool, tous aussi bon les uns que les autres ! C'est avec un immense plaisir qu'elles vous les feront découvrir tout au long de cet été ainsi que des smoothies et crêpes.

L'association ARTIProde, regroupant des artisans et producteurs régionaux, s'installe pour l'été à Evaux les Bains au 4 Faubourg Monneix (anciennement l'auto-école, face au magasin Studio Amelin). Une belle boutique vous ouvre ses portes du mardi au samedi de 10h00 à 19h00.

Vous y trouverez tisanes, savons, bières, bijoux, vins, tissus, sirops, feutrines, terrines, confitures, produits zéro déchets.

Fan de laine et de tricot ? N'hésitez pas à vous inscrire pour visiter la filature Fonty, organisé par la **Boutique de Patou** le troisième mercredi du mois ou partager un moment de convivialité autour des aiguilles le premier mercredi du mois aux Thermes !

Renseignements chez la Boutique de Patou ,18 rue notre dame à Evaux les Bains.

Pour retrouver « les nouvelles de nos commerces », rendez sur :
www.facebook.com/commercants.artisans.evaux

Il était une fois à Evaux …

Les reconnaissez-vous ?

Sauriez-vous identifier les personnes sur la photo ci-dessus et dire en quelle année a été prise cette photo ?

Si vous possédez des photos de conscrits, écoles, fêtes, vues sur la ville ancienne, celles-ci pouvant se détériorer vite, ainsi que des fils 8 mn, super 8mm, sachez que nous pouvons les numériser et les mettre sur clés USB ou DVD.

Soit vous nous les confiez pour les numériser, nous vous les rendrons aussitôt cette opération effectuée ; soit vous les numérisez vous-mêmes et vous pouvez nous les envoyer par mail à : **evauxphoto@gmail.com**

Vous pouvez nous joindre au 07.68.08.65.61 ou contacter le secrétariat de la mairie.

Réponse du bulletin précédent :

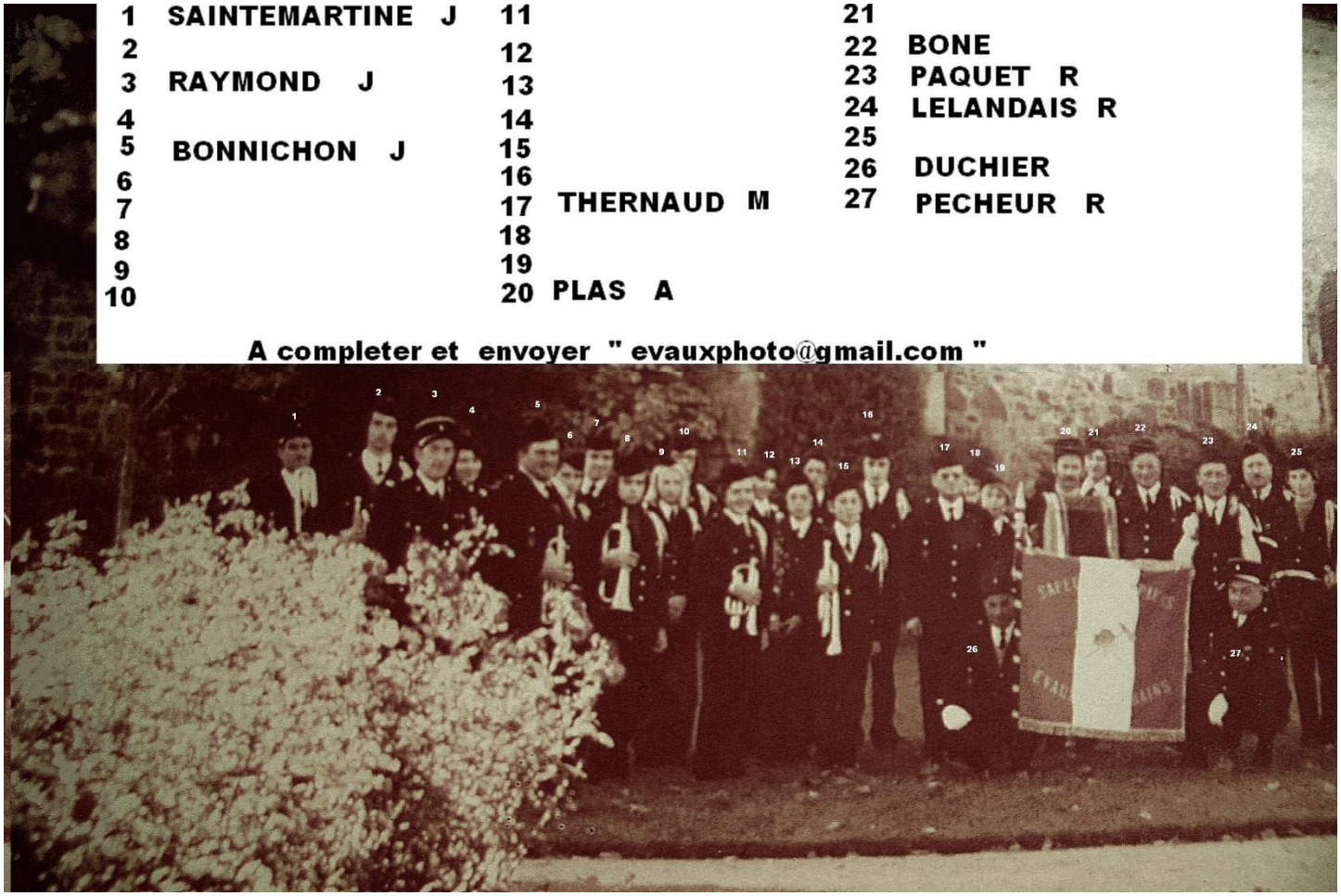

Un peu d'histoire

Historique des Monuments aux Morts

La volonté des communes d'honorer leurs morts tombés au front lors de le Grande Guerre apparait bien avant la fin du conflit.

L'état donnait un diplôme d'honneur orné de la Marseillaise de Rude à tout « Mort pour la France ». On affichait les listes dans les mairies. Pour beaucoup, cela parut très vite insuffisant.

C'est ainsi que la municipalité de Crozant décide en Mars 1916 de faire abattre le chêne de la Liberté planté en 1830, fixe sa mise à prix à 150 Francs et avec l'argent récolté propose l'achat d'une plaque commémorative destinée à « rappeler le souvenir des soldats de la commune qui pendant la terrible guerre actuelle donnent héroïquement leur sang et leur vie pour conserver notre liberté et notre indépendance menacées par les hordes barbares de l'Allemagne ».

Les civils restés à l'arrière qui sont confrontés à la perte brutale de proches souhaitent rapidement créer un espace voué au souvenir, à la commémoration. En principe, dans un premier temps, l'initiative se limite à l'installation d'une simple plaque à la mairie ou au cimetière.

Par contre, aussitôt que l'armistice est signé, l'hommage aux disparus revêt une toute autre ampleur.

Jusqu'en 1924, l'Etat a offert quelques primes, mais elles étaient dérisoires par rapport au coût des monuments. Le fait qu'elles aient été attribuées par le Ministère des Beaux-Arts et de l'Instruction Publique en dit long sur les volontés esthétiques et pédagogiques qui ont présidé à l'élaboration des monuments. Les conditions d'attribution de ces subventions sont stipulées dans l'article 5 de la loi du 25 Octobre 1919. L'aide octroyée est proportionnelle aux dépenses faites par les communes, déduction faites des souscriptions recueillies.

Elle est calculée selon deux barèmes différents, l'un basé sur la valeur du centime communal par rapport à la situation financière, l'autre sur le nombre de morts par rapport à la population de la commune.

Dans les années 1920-1925, ce sont 36.000 monuments qui seront érigés en France, marché du siècle pour les architectes et les marbriers.

Des négociants avisés proposent aux communes des catalogues où elles pourront choisir dans un large éventail, les palmes, la croix de guerre, le coq où le médaillon de poilu.

L'Etat alloue quelques maigres subventions d'après la loi du 25 Octobre 1919 et jusqu'en 1924.

A Evaux, la décision d'élever un monument à la mémoire des enfants de la Commune d'Evaux morts pour la France est prise après les délibérations des 24 Novembre et 26 Décembre 1920. A cet effet, un emprunt de 29.000 Francs est émis, il sera insuffisant mais le conseil lance une souscription le 15 Mars 1922 qui va rapporter 9.405,75 Francs qui seront versés à la Perception.

Le coût final des travaux s'élève à 39.780 Francs.

En 1985, pour des raisons de sécurité, le monument est déplacé. Il en coûtera la somme de 228.000 Francs pour l'aménagement de la place, et 64.550,82 pour la remise en état du monument.

L'an mille neuf cent vingt, le 8 Août, le conseil municipal de la commune d'Evaux-les-bains dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à 8heures du matin au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thonnier Maire.

Présents : Thonnier, Molinois, Lebreton, Belison, Vincendon, Mazeron, Rouffet, Moreau,Vallanchon, Gerbe, Roux, Sauthon, Guillot Docteur Darfeuille, Fougère, Chartron, Cazy.

Monsieur Vincendon a été nommé secrétaire.

Le maire présente différents modèles de monuments qui doivent perpétuer la mémoire des enfants d'Evaux morts pour la France.

Le conseil en choisit un aillant un sujet de bronze sur le socle, à la base de la pyramide, et décide d'ajouter le coq gaulois sur le sommet.

Pour éviter toute surprise il demande au fabriquant de venir donner des explications sur place.

Le monument sera installé sur la place de la mairie ainsi que l'ont demandé les familles dont les enfants sont tombés au champ d'honneur. Une pétition présentée par le maire manifeste ce désir.

Le conseil décide d'emprunter 20.000 francs au crédit foncier à raison de 6,85% l'an et vote à cet effet au principal des 4 contributions pendant 30 ans. Cette somme de 20.000 francs sera ajoutée aux sommes recueillies par souscription. Il est probable que le monument dépassera les 30.000 francs. Il sera dans ce cas fait appel de nouveau à la population.

Réunion du conseil le 22 juin1920

Le maire expose que les six militaires Français décédés à l'hôpital bénévole 50 bis à Evaux et inhumés au cimetière d'Evaux donnent droit à une indemnité.

Le conseil à l'unanimité renonce à cette indemnité.

Liste des morts gravés sur le monument d'Evaux

ANGLADON MARIEN
AUGIER LOUIS
AUCHER PIERRE
AUCOUTURIER JACQUES
AUCOUTURIER JULES
AUCLAIR ANNET
BARREGE LUCIEN
BERTHON JEAN BAPTISTE
BEAUMONT EUGENE
BERTIN JOSEPH
BELLIGON LOUIS PIERRE
BINON FERNAND
BIDET JEAN BAPTISTE
BITTARD JOSEPH
BIGOURET JULES
BLANCHARD FRANCOIS
BOUDET GILBERT
BOUDET HENRI AUGUSTE
BOUDET HENRI
BOUSSAGEON GILBERT
BOUTROY PAUL
BONNICHON ANTOINE JOSEPH
BOURRIQUET JEAN BAPTISTE
CARTE ARMAND
CHARTRON HENRI
CAMUS JEAN
CHAPY PIERRE
CHAPY LOUIS
CHAUSSEDIERE FRANCOIS
CHEVALIER LEON
CHEVILLE ANTOINE
CHASSAGNETTE JEAN HENRI
CHICON JOSEPH
CLEMENT JOSEPH
DELARBRE JEAN
DEBARBAT JACQUES
DUMAZEDIER FRANCOIS
DUCEAU EUGENE
DESCHAMPS ANDRE
DUPEYRAT AUGUSTE
CHAPUT ANTOINE
DUPEROUX PIERRE
DUMERY JEAN MARIE
FAVARD TIMOLEON
FAURE HONORE
FERRANDON ADRIEN
FLOQUET LOUIS
GALLAND JEAN
GERVAIS HIPPOLYTE
GOMY BENOIT LOUIS
GALLAND PIERRE A
GARRAUD JOSEPH
GIRAUD CLAUDE
GERBE ANTOINE
GERBE GILBERT
GUILLEM GUSTAVE
GLOMAUD J H GILBERT
GUITTARD ANTOINE
JOUANNY FRANCOIS
JOUANNY MARTIN
JOUANNETON FRANCOIS
JEAN GILBERT
JOLLIET GILBERT
JUSTIN VICTOR
LAJOIE PIERRE
LEGROS GILBERT
LEGRAND VICTOR
LEGRAND RAYMOND
LETAPISSIER MARIUS
LEPINASSE JEAN
LEPINASSE MICHEL
MARAUD ALPHONSE
MAZERON ALFRED NI
MAGNIER HENRI
MAILLARD FRANCOIS
MONTALESCOT JULES
MALPEYRE MARIUS
MORAND MARIUS
MECHIN JEAN MICHEL
NICOLAON HENRI
NORE ALBERT
NORE ANTOINE
NORE JOSEPH
NORE PAUL ADOLPHE
NORE MARIEN
NORE JEAN AUGUSTE
NORE LEON FR
NORE RAYMOND
NORE MARIEN
NORE JULES HENRI
NORE ANDRE
NORE JOSEPH
PAQUET FRANCOIS
PASQUIER RAYMOND
PERRIER LOUIS
PINTHON JEAN
PINTHON GABRIEL
POURADIER HENRI
RENARD FRANCOIS
RENIAT MARIUS
RIVIERE FELIX
RICHARD PAU
ROMANE GABRIEL
ROMANE JOSEPH
ROMANE FRANCOIS
ROCHELET FRANCOIS
ROCHELET GASPARD
ROUGERON ERNEST
RIBAUD LOIS
ROUX ANTOINE
SAUTON GABRIEL
SAINTEMARTINE ALFRED J
SERVANT HENRI J
SOULIER LOUIS
SOULIER AUGUSTE
TOURAND ANTOINE
VAIS LOUIS CHARLES
VELUT JOSEPH
VINCENT URBAIN
VINCENT JEAN
VERTADIER HENRI
VINTENON GASTON
LAUMET JEANBAPTISte

Listes des soldats d'Evaux-Les-Bains morts pour la France

12

Nom	Prénom	Mort	Arme	Lieu de décès	Dpt décès	Causes décès	Né	Lieu naissance	Dpt naissance	Age	Situation maritale
ANGLADON	Marien	1916	Infanterie	Clavières	15	Maladie	1884	Evaux-Les-Bains	23	32	*Marié*
AUGIER	Louis	1916	Infanterie	Suippes	51	Tué à l'ennemi	1878	Evaux-Les-Bains	23	38	*Marié*
AUCHER	Pierre	1918	Infanterie	Evaux-Les-Bains	23	Maladie	1884	Evaux-Les-Bains	23	34	
AUCOUTURIER	Jacques	1917	Infanterie	Serbie		Tué à l'ennemi	1882	Saint Hilaire	63	35	*Marié*
AUCOUTURIER	Jules	1917	Génie	Vauxaillon	O2	Tué à l'ennemi	1875	Evaux-Les-Bains	23	42	*Marié*
AUCLAIR	Annet										
BARREGE	Lucien										
BERTHON	Jean-Baptiste	1914	Infanterie	Berny Rivière	O2						
BEAUMONT	Eugène	1919	Chasseur alpin	Haute Savoie		Blessures	1888	Durdat Larequille	O3	31	
BERTIN	Joseph	1915	Infanterie	Rambouillet	78	Blessures	1885	Montluçon	O3	30	Célibataire
BELLIGON	Louis-Pierre	1916	Infanterie	Lihons	80	Tué à l'ennemi	1881	Evaux-Les-Bains	23	35	*Marié*
BINON	Fernand	1914	Infanterie	Hartzviller	57	Tué à l'ennemi	1896	Evaux-Les-Bains	23	18	
BIDET	Jean-Baptiste	1916	Infanterie	Lihons	80	Blessures	1889	Durdat Larequille	O3	27	
BITTARD	Joseph	1914	Infanterie	Jonchery	51	Tué à l'ennemi	1887	Evaux-Les-Bains	23	27	*Célibataire*
BIGOURET	Jules	1916	Infanterie	Bouchavesnes	80	Tué à l'ennemi	1892	Chambon S/Voueize	23	24	
BLANCHARD	François	1917	Infanterie	Cégel (Serbie)		Tué à l'ennemi	1885	Evaux-Les-Bains	23	32	
BOUDET	Gilbert	1916	Cuirassier	Angicourt	60	Maladie	1887	Evaux-Les-Bains	23	29	
BOUDET	Henri-Auguste										
BOUDET	Henri										
BOUSSAGEON	Gilbert	1914	Infanterie	Vitry le François	51	Tué à l'ennemi	1881	Evaux-Les-Bains	23	33	
BOUTROY	Paul	1917	Infanterie	Aubérives	51	Tué à l'ennemi	1881	Evaux-Les-Bains	23	36	
BONNICHON	Antoine-Joseph	1917	Infanterie	Craonelle	O2	Tué à l'ennemi	1879	Evaux-Les-Bains	23		*Marié*
BOURRIQUET	Jean-Baptiste	1915	Infanterie	Souain	50						
CARTE	Armand	1918	Infanterie	Vuillery	O2	Tué à l'ennemi	1896	Giat	63	22	
CHARTRON	Henri	1914	Génie	Allemagne		Blessures	1887	Chambonchard	23	27	*Célibataire*
CAMUS	Jean	1917	Infanterie	Chaudardes	O2	Blessures	1894	Evaux-Les-Bains	23	23	*Célibataire*
CHAPY	Pierre	1916	Génie	Evaux-Les-Bains	23	Blessures	1879	Chambon/Voueize	23	37	*Marié*
CHAPY	Louis	1915	Chasseur	Bouvigny	62	Tué à l'ennemi	1892	Montluçon	O3	23	*Célibataire*
CHAUSSEDIERE	François	1914	Chasseur à pied	Braconnes	51	Tué à l'ennemi	1892	Evaux-Les-Bains	23	22	*Célibataire*
CHEVALIER	Léon										
CHEVILLE	Antoine										
CHASSAGNETTE	Jean-Henri	1914	Infanterie	Fontenoy	O2	Tué à l'ennemi	1880	Marcillat	O3	34	*Marié*
CHICON	Joseph	1914	Infanterie	Berny-Rivière		Tué à l'ennemi	1887	Evaux-Les-Bains	23	27	
CLEMENT	Joseph-Henri	1914	Infanterie	Longevin	80						

DELARBRE	Jean	1914	Infanterie	Jonchéry	51	Tué à l'ennemi	1881	Budelière	23	33	*Marié*
DEBARBAT	Jacques	1911	Infanterie	Guiscard	60	Blessures	1891	Vilhain	O3	20	
DUMAZEDIER	François	1914	Infanterie	Neuilly/Seine	92	Blessures	1881	Evaux-Les-Bains	23	33	*Marié*
DUCEAU	Eugène										
DESCHAMPS	André	1915	Infanterie	Hartmannswiller	68	Tué à l'ennemi	1893	Evaux-Les-Bains	23	22	*Célibataire*
DUPEYRAT	Auguste	1915	Artillerie	Paris 7ème	75	Blessures	1873	Evaux-Les-Bains	23	42	*Marié*
CHAPUT	Antoine	1918	Infanterie			Tué à l'ennemi	1892	Evaux-Les-Bains	23	26	
DUPEYROUX	Pierre	1917	Artillerie	Mont Notre Dame	O2	Blessures	1894	St Pourçain/Bresbe	O3	23	
DUMERY	Jean-Marie	1916	Chasseur à pied	Verdun	55	Maladie	1876	Fontanières	23	40	
FAVARD	Timoléon	1915	Infanterie	Neuville St Vaast	62	Tué à l'ennemi					
FAURE	Honoré	1917	Infanterie	Esnes	55	Tué à l'ennemi	1897	Néris les Bains	O3	20	
FERRANDON	Adrien	1916	Infanterie	Evaux-Les-Bains	23	Blessures	1876	Déneville les Mines	O3	40	
FLOQUET	Louis		Aviation	Bourges	18		1895	Paris	75		
GALLAND	Jean	1916	Zouaves	Assevillers	80	Tué à l'ennemi	1889	Cluqnat	23	27	*Célibataire*
GERVAIS	Hyppolyte										
GOMY	Benoît-Louis	1918	Infanterie	Meaux	77	Blessures	1897	Evaux-Les-Bains	23	21	*Célibataire*
GALLAND	Auguste-Pierre	1914	Zouaves	Tracy Le Mont	60	Blessures	1890	Evaux-Les-Bains	23	24	*Celibataire*
GARRAUD	Joseph	1915	Infanterie	Neuville St Vaast	62	Tué à l'ennemi	1888	Evaux-Les-Bains	23	27	
GIRAUD	Claude	1915	Chasseur à pied	Metzeral	68	Tué à l'ennemi	1893	Neuville	O3	22	*Célibataire*
GERBE	Antoine	1916	Zouaves	Fontaine Mouton	55	Blessures	1890	Evaux-Les-Bains	23	26	
GERBE	Gilbert	1916	Infanterie	Verdun	55	Tué à l'ennemi	1882	Evaux-Les-Bains	23	34	
GUILLEN	Gustave	1918	Artillerie				1891	Evaux-Les-Bains	23	27	*Célibataire*
GLOMEAU	J-M Gilbert	1916	Infanterie	Hargicourt	80	Blessures	1882	Evaux-Les-Bains	23	34	*Célibataire*
GUITTARD	Antoine										
JOUANNY	François	1915	Chasseurs	Bouvigny	62		1894	Evaux-Les-Bains	23	21	
JOUANNY	Martin-Auguste	1916	Infanterie	Combles	O2	Blessures	1895	Evaux-Les-Bains	23	21	
LAUMET	Jean-Baptiste										
JOUANNETON	François										
JEAN	Gilbert	1918	Artillerie	Port st Vincent	54	Tué à l'ennemi	1891	Mainsat	23	27	
JOLLIER	Gilbert	1915	Infanterie	Arcis le Ponsard	51	Tué à l'ennemi	1888	Budelière	23	27	*Célibataire*
JUSTIN	Victor	1917	Infanterie	Morionvilliers	52	Tué à l'ennemi	1880	Evaux-Les-Bains	23	37	
LAJOIE	Pierre	1914		Belgique		Disparu	1886	Evaux-Les-Bains	23	28	
LEGROS	Gilbert										
LEGRAND	Victor	1915	Zouaves	Belgique		Blessures	1894	Evaux-Les-Bains	23	21	
LEGRAND	Raymond	1914	Infanterie	Somme-Py	55	Tué à l'ennemi	1893	Evaux-Les-Bains	23	21	
LETAPISSIER	Marius	1917	Infanterie	Bois d'Avocourt	55	Tué à l'ennemi	1897	St Symphoriend'Ozor	69	20	
LEPINASSE	Jean-Marie	1914	Infanterie	Youcq	O2	Tué à l'ennemi	1889	Evaux-Les-Bains	23	25	
LEPINASSE	Michel	1916	Infanterie	Damloup	55	Tué à l'ennemi	1880	Evaux-Les-Bains	23	36	
MARAUD	Alphonse	1917	Infanterie	Grugies	O2	Blessures	1893	Evaux-Les-Bains	23	24	*Célibataire*

MAZERON	Alfred Nicolas	1916	Infanterie	Douaumont	55	Tué à l'ennemi	1881	Evaux-Les-Bains	23	35	*Célibataire*
MAGNIER	Henri	1915	Infanterie	Ste Ménéhould	51	Blessures	1895			20	
MAILLARD	François	1919	Infanterie	Vals Près Le Puy	43	Blessures	1878	Chambon S/Voueize	23	41	
MONTALESCOT	Jules	1917	Infanterie	Reims	51	Tué à l'ennemi	1883	Sardent	23	34	*Marié*
MALPEYRE	Marius										
MORAND	Marius	1918	Infanterie	St Quentin	O2	Disparu	1897	Evaux-Les-Bains	23	21	
MECHIN	Jean-Michel	1916	Zouaves	Douaumont	55						
NICOLAON	Henri	1918	Infanterie	Fontenoy	O2	Tué à l'ennemi	1898	Budelière	23	18	*Célibataire*
NORE	Albert	1916	Infanterie	Fleury	55	Tué à l'ennemi	1895	Evaux-Les-Bains	23	21	*Célibataire*
NORE	Antoine	1917	Infanterie	Craonnelle	O2	Tué à l'ennemi	1889	Evaux-Les-Bains	23	28	*Célibataire*
NORE	Joseph	1918	Artillerie	Chalon S/Marne	51	Blessures	1891	Evaux-Les-Bains	23	27	*Célibataire*
NORE	Paul-Adolphe	1914	Infanterie	Raucourt	O8		1890	Evaux-Les-Bains	23	24	
NORE	Marien	1917	Infanterie	Esnes	55	Tué à l'ennemi	1887	La Petite Marche	O3	30	
NORE	Jean-Auguste	1918	Artillerie	Epagny	O2	Tué à l'ennemi	1886	Evaux-Les-Bains	23	32	
NORE	Léon-François	1916	Zouaves	Verdun	55	Tué à l'ennemi	1890	Evaux-Les-Bains	23	26	*Célibataire*
NORE	Raymond	1915	Infanterie	Grugies	O2	Tué à l'ennemi	1895	Evaux-Les-Bains	23	20	
NORE	Marien	1917	Infanterie			Tué à l'ennemi	1887	La Petite Marche	O3	30	
NORE	Jules-Henri	1915	Infanterie	Ecurie	62	Tué à l'ennemi	1894	Evaux-Les-Bains	23	21	*Célibataire*
NORE	André										
NORE	Joseph						1879	Evaux-Les-Bains	23		
PAQUET	François	1915	Infanterie	Lunéville	54	Blessures	1875	La Petite Marche	O3	40	
PASQUIER	Raymond	1914	Infanterie								
PERRIER	Louis	1914	Infanterie	Moulin SsTouvent	60	Tué à l'ennemi	1887	Evaux-Les-Bains	23	27	
PINTHON	Jean	1917	Infanterie	Hurtebise	O2	Tué à l'ennemi	1878	Evaux-Les-Bains	23	41	*Marié*
PINTHON	Gabriel	1918	Infanterie	Gury	60	Tué à l'ennemi	1878	St Julien la Genête	23	40	
POURADIER	Henri	1915	Infanterie	Colincamps	60	Tué à l'ennemi	1877	Evaux-Les-Bains	23	38	
RENARD	François										
RENIAT	Marius	1916	Infanterie	Amiens	59	Tué à l'ennemi	1895	St Gervais d'Auvergne	63	21	
RIVIERE	Felix	1915	Génie	Evaux-Les-Bains	23	Blessures	1875	Commentry	O3	40	
RICHARD	Paul	1918	Infanterie	Estrées st Denis	60	Blessures	1883	St Dizier-Leyrenne	23	35	
ROMANE	Gabriel	1915	Infanterie	Noulette	62	Tué à l'ennemi	1894	Evaux-Les-Bains	23	21	
ROMANE	Joseph										
ROMANE	François	1916	Artillerie	Bras Sur Meuse	55	Tué à l'ennemi	1890	Evaux-Les-Bains	23	26	*Célibataire*
ROCHELET	François	1915	Infanterie	Carlepont	60	Blessures	1891	St Etienne	42	24	*Célibataire*
ROCHELET	Gaspard	1917	Génie	Evaux-Les-Bains	23	Blessures	1880	Evaux-Les-Bains	23	37	*Marié*
ROUGERON	Ernest	1914	Infanterie	Bois de Vergoux	O8	Tué à l'ennemi	1892	Budelière	23	22	
RIBAUD	Louis	1917	Artillerie			Disparu en mer	1891	Evaux-Les-Bains	23	26	
ROUX	Antoine	1916	Infanterie	Marcelcave	80	Blessures	1879	Evaux-Les-Bains	23	37	*Marié*
SAUTON	Gabriel	1919	Zouave	Belgique		Tué à l'ennemi	1890			29	

SAINTEMARTINE	Alfred-Jean	1914	Infanterie	Caen	14	Blessures	1893	Evaux-Les-Bains	23	21	
SERVANT	Henri-Jean										
SOULIER	Louis						1886	Evaux-Les-Bains	23		
SOULIER	Auguste	1916	Marine			Disparu	1881	Evaux-Les-Bains	23	35	
TOURAND	Antoine	1915	Infanterie	St Crépin	60	Blessures					*Marié*
VAIS	Louis-Charles										
VELUT	Joseph	1914	Infanterie	Rambervilliers	88	Blessures	1883	Evaux-Les-Bains	23	31	*Marié*
VINCENT	Urbain										
VINCENT	Jean	1915	Infanterie	Pas-De-Calais	62	Tué à l'ennemi	1891	Viersat	23	24	
VERTADIER	Henri	1915	Infanterie	Flirey	54	Tué à l'ennemi	1892	Evaux-Les-Bains	23	23	
VINTENON	Gaston	1916	Infanterie	Cumières	51	Tué à l'ennemi	1896	La Voulte/Rhône	O7	20	

Délibérations du 15 Novembre 1921

Le maire dit au conseil qu'il a reçu une pétition revêtue de 77 signatures émanant de parents dont les fils sont morts à la guerre, pétition par laquelle on demande à ce que le monument soit érigé dans ce qui sert de jardin à monsieur Perron à la place initialement prévue c'est-à-dire place de la maire.
La cour de l'école ne sera pas diminuée, le mur qui longe la route sera reporté en arrière, rien ne sera donc changé et le jardin sera remplacé par une indemnité à l'instituteur.
Le conseil fidèle à la délibération qu'il avait prise décide que l'on donne satisfaction aux pétitionnaires.

Délibération du 12 Février 1923

Le maire expose que le crédit porté au budget additionnel pour l'aménagement du jardin et l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants d'Evaux morts pour la France est insuffisant, qu'il reste à payer une somme de 1.374,26 francs. Il présente le mémoire.
Le conseil à l'unanimité approuve ce mémoire et dit qu'une somme de 1374,26 francs sera prise sur les dépenses imprévues pour acquitter cette dépense.

Délibération du 10 Juin 1923

Le maire dit que monsieur Garnier jardinier horticulteur demande une somme annuelle de 400 francs pour l'entretien du jardin du monument, il fournira les fleurs, les plants qui seront renouvelés quatre fois par an, il taillera le gazon, les arbustes et tiendra les allées en bon état. Cette somme de 400 francs s'entend pour la période du 31 mars au 31 mars de l'année suivante. Le conseil à l'unanimité accepte la demande de monsieur Garnier et dit que cette somme de 400 francs sera inscrite au budget pour faire face à cette dépense.

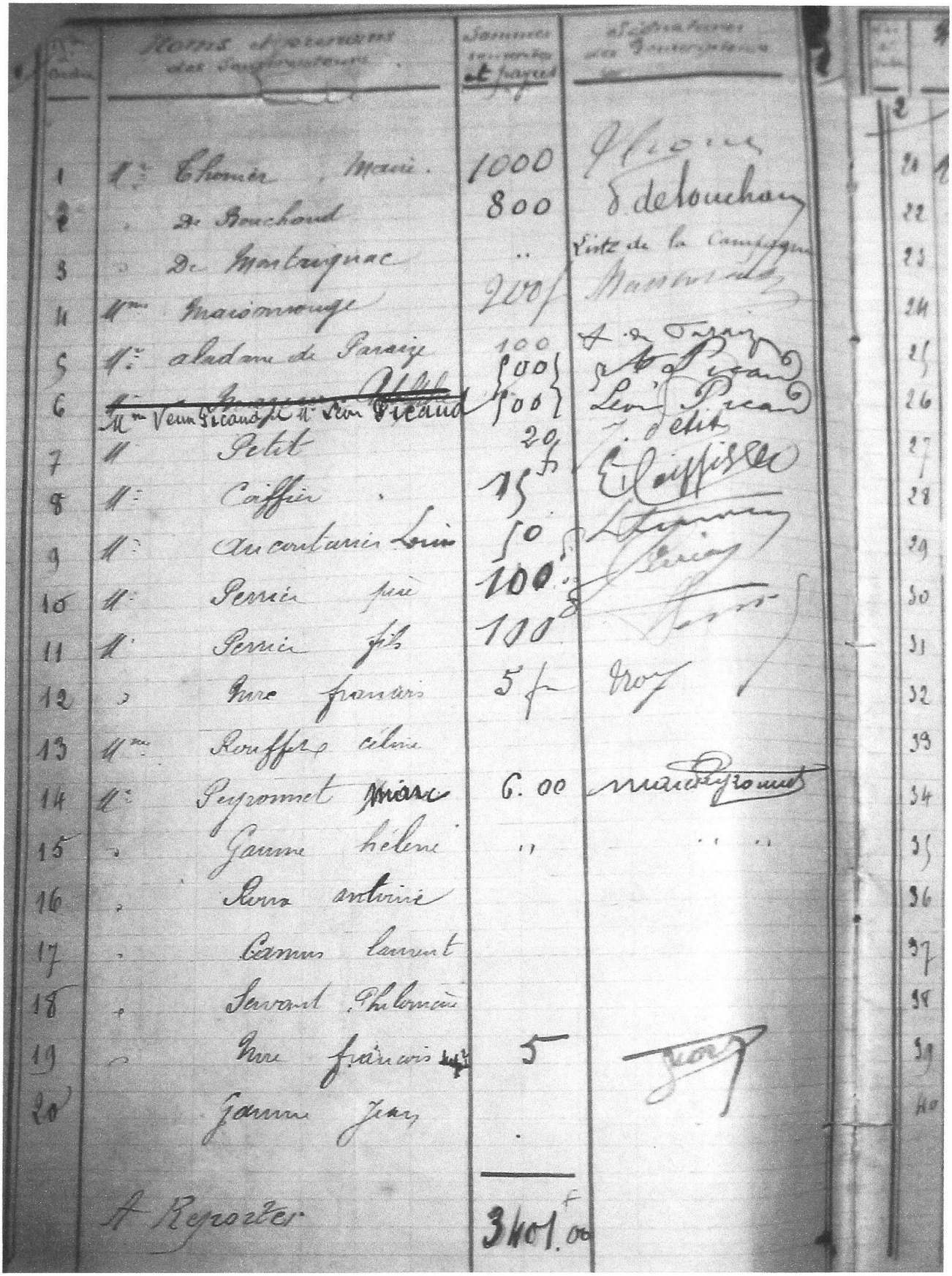

N° d'ordre	Noms et prénoms des souscripteurs	Sommes souscrites et payées	Observations
1	M. Chemin, Maire.	1000	9 francs
2	" de Bouchaud	800	8 debouchaud
3	" de Montagnac	"	Vintz de la Campagne
4	Mme Maisonrouge	200	Maisonrouge
5	M. Madame de Paraize	100	A. de Paraize
6	~~M. Jacques Pecaud~~ Mme Veuve Pecaud et son fils	100 / 100	Jacques Pecaud / Léon Pecaud
7	" Petit	20	Petit
8	" Caffin	15 fr	Caffin
9	" Descantons Léon	50	Léon
10	" Perrin père	100	Perrin
11	" Perrin fils	100	Perrin
12	" Pure français	5 fr	Pure
13	Mme Rouffet Célina		
14	M. Peyronnet Marie	6. 00	Marie Peyronnet
15	" Jamme Hélène	"	" "
16	" Pierre Antonin		
17	" Camus Laurent		
18	" Servant Philomène		
19	" Pure français	5	Pure
20	Jamme Jean		
	A Reporter.	3401.00	

Commune d'Evaux,

Souscription pour le Monument

à élever aux Enfants de la Commune

Morts pour la France

Localités	Délégués	Souscripteurs	Sommes	Signatures
Estivaux	Blanchard	Boreau Jean Estivaux	5f	Boreau
et les réguel	Pinthon	Hore au Champsumont	10	Hore
Chandumont		Chapuy à Baillis	5	Chapuy
la Maison Neuve		Courand aux Mat	20	F. Courand
Dorquet		Blanchard aux Mat	15	Blanchard
Antraigues		Charton aux Auberets	2	Charton
		Bournet à Dorquet	5	F. Bournet
		Bigouret à Dorquet	3	Bigouret
		Charoy à Dorquet	2	Charoy Joseph
		Hore Jacques à Rouzeau	5	Hore Jacque
		Beaufort Louis Antraigues	3	Rougeon
		Rousset Ernest do	10	Roger Rousset
		Vve Rougeron do	5	Marie Rousset
		Lamoine do	2	Lamoine Piera
		Pille do	2	Pille
		Beaufort Claude	1	X
				f
		A reporter	75	

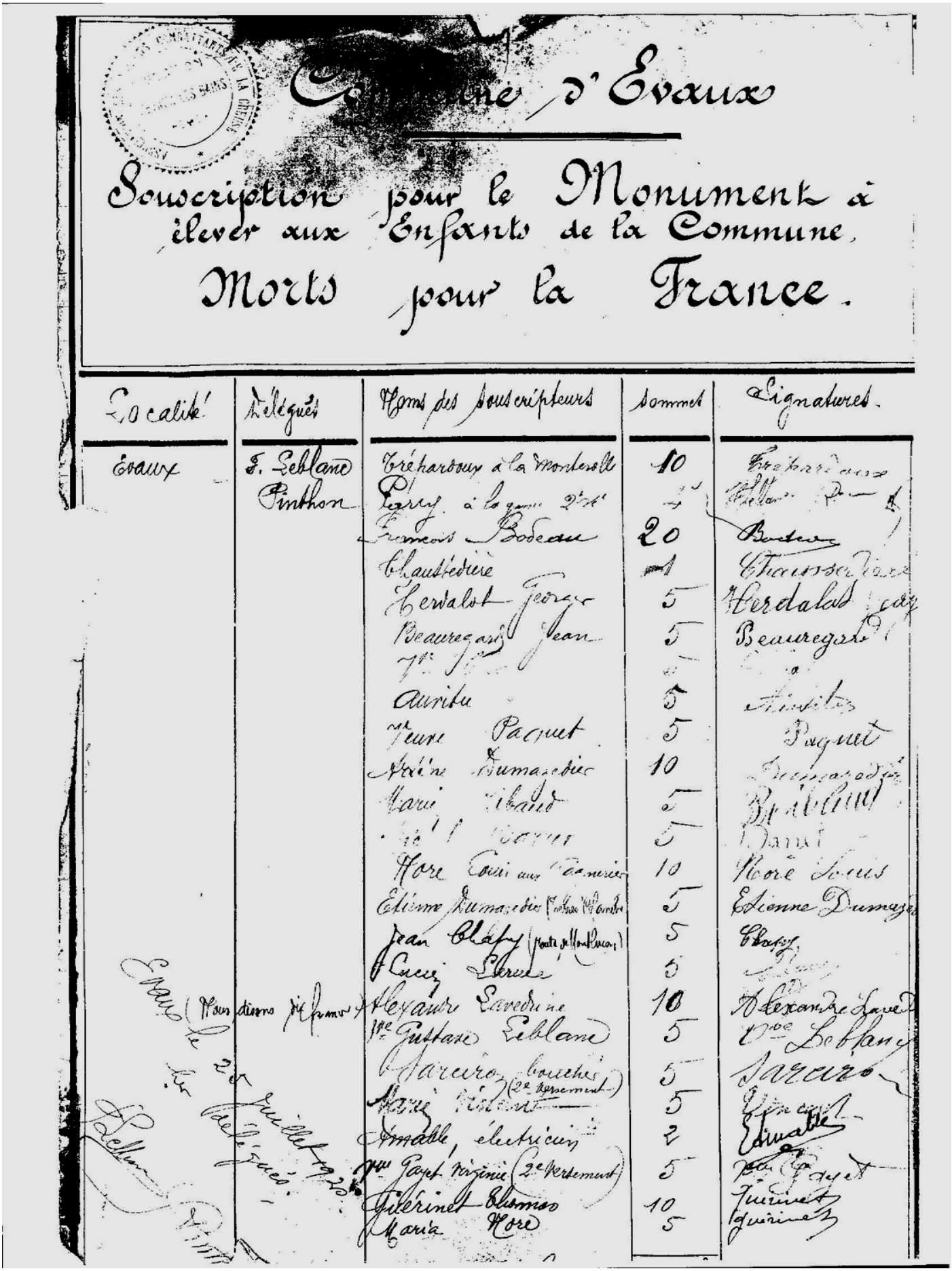

Commune d'Evaux

Souscription pour le Monument à élever aux Enfants de la Commune, Morts pour la France.

Localité	Délégués	Noms des Souscripteurs	Sommes	Signatures.
Evaux	S. Leblanc Pinthon	Bréhardour à la Montenolle	10	Bréhardour
		Lagny à la gare 2ème	1	Leblanc Pinthon
		François Bodeau	20	Bodeau
		Chaustedière	1	Chaustedière
		Herdalot Georges	5	Herdalot
		Beauregard Jean	5	Beauregard
		Mme [illegible]	[illegible]	[illegible]
		Auribu	5	Auribu
		Veuve Pacquet	5	Pacquet
		Adèle Dumazedier	10	Dumazedier
		Marie Gibaud	5	Gibaud
		[illegible]	5	[illegible]
		Flore Louis (aux Carrières)	10	Flore Louis
		Etienne Dumazedier (Maître Maçon)	5	Etienne Dumazedier
		Jean Blatry (route de Montluçon)	5	Blatry
		Lucie Lereuil	5	[illegible]
		Alexandre Lavedrine	10	Alexandre Lavedrine
		Mme Gustave Leblanc	5	Mme Leblanc
		Jarreau boucher (2e versement)	5	Jarreau
		Marie Ribeaud	5	[illegible]
		Amable, électricien	2	Duvable
		Mme Gayet Virginie (2e versement)	5	Mme Gayet
		Guérinet Thomas	10	Guérinet
		Maria Flore	5	Guérinet

Evaux le 25 Juillet 1920.

Leblanc

1er Novembre 1922 : Inauguration du Monument d'Evaux-les-Bains (Photo anonyme).

Le cortège est en place avant le départ pour l'église.
On peut voir sur cette photo des femmes vêtues de noir, veuves ou mères ? Le tout nouveau drapeau de la section, la couronne portée par François Pinthon (à gauche) Président des Anciens Combattants.
Comme tous les Français qui sortaient de quatre années de guerre, les Evahonniens, malgré le souvenir des 123 morts de la commune, étaient confiants en l'avenir.
Cette terrible guerre avait créé une solidarité chez les combattants et une évolution de la société pas toujours bien acceptée par ces derniers.
La vie reprit ses droits ; vingt ans après « on remit ça ».

Au dos de la photo est écrit ce texte que j'ai respecté :

« Ma petite Louise. Je t'envoie une vue de la fête. Je voulais t'en envoyer plusieurs mais il n'y en a plus. J'ai, ce matin, reçu des nouvelles de ton frère. Il est cantonné dans un château avec le Colonnel. Monsieur Descarpenteris est démobilisé. De Bouchaud est venu nous voir Dimanche dernier et a demandé des nouvelles de Gabriel » !

Départ du cortège

1er Novembre 1922

La sortie des personnes venues rendre hommage aux soldats qui reposent dans le cimetière. Tous se rendent à l'inauguration du Monument aux Morts.

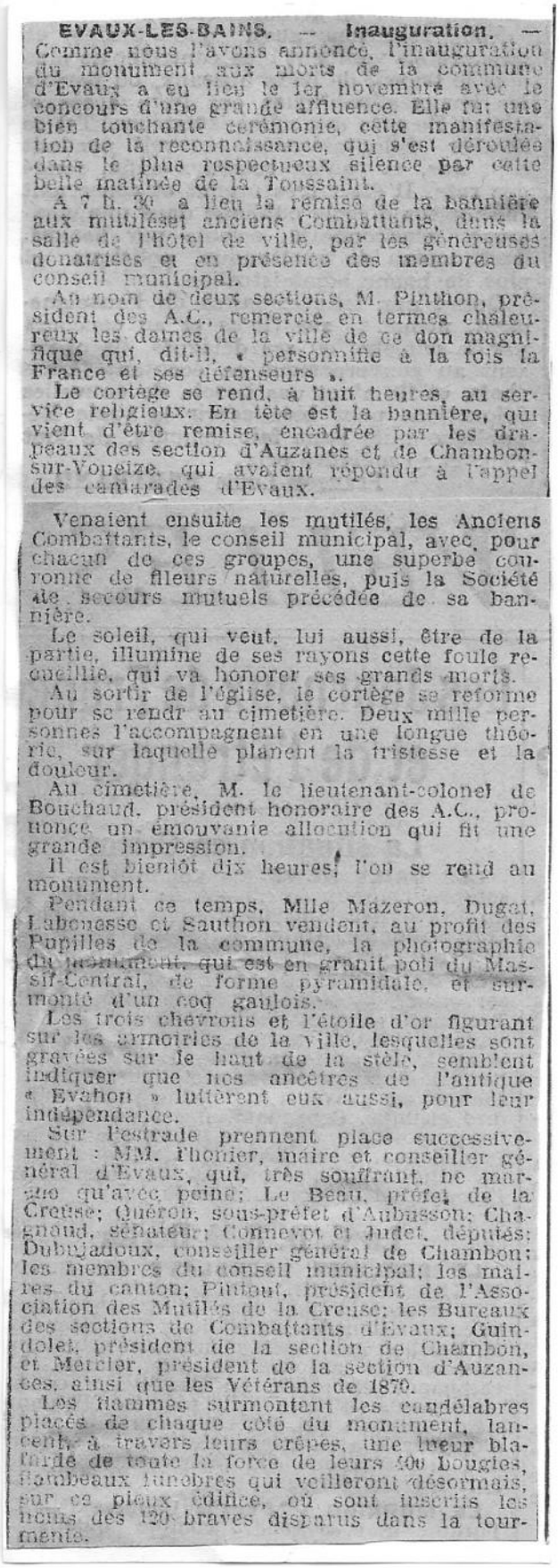

EVAUX-LES-BAINS. — Inauguration. — Comme nous l'avons annoncé, l'inauguration du monument aux morts de la commune d'Evaux a eu lieu le 1er novembre avec le concours d'une grande affluence. Elle fut une bien touchante cérémonie, cette manifestation de la reconnaissance, qui s'est déroulée dans le plus respectueux silence par cette belle matinée de la Toussaint.

A 7 h. 30 a lieu la remise de la bannière aux mutilés et anciens Combattants, dans la salle de l'hôtel de ville, par les généreuses donatrices et en présence des membres du conseil municipal.

Au nom de deux sections, M. Pinthon, président des A.C., remercie en termes chaleureux les dames de la ville de ce don magnifique qui, dit-il, « personnifie à la fois la France et ses défenseurs ».

Le cortège se rend, à huit heures, au service religieux. En tête est la bannière, qui vient d'être remise, encadrée par les drapeaux des section d'Auzances et de Chambon-sur-Voueize, qui avaient répondu à l'appel des camarades d'Evaux.

Venaient ensuite les mutilés, les Anciens Combattants, le conseil municipal, avec, pour chacun de ces groupes, une superbe couronne de fleurs naturelles, puis la Société de secours mutuels précédée de sa bannière.

Le soleil, qui veut, lui aussi, être de la partie, illumine de ses rayons cette foule recueillie, qui va honorer ses grands morts.

Au sortir de l'église, le cortège se reforme pour se rendr au cimetière. Deux mille personnes l'accompagnent en une longue théorie, sur laquelle planent la tristesse et la douleur.

Au cimetière, M. le lieutenant-colonel de Bouchaud, président honoraire des A.C., prononce un émouvante allocution qui fit une grande impression.

Il est bientôt dix heures, l'on se rend au monument.

Pendant ce temps, Mlle Mazeron, Dugat, Labonesse et Sauthon vendent, au profit des Pupilles de la commune, la photographie du monument, qui est en granit poli du Massif-Central, de forme pyramidale, et surmonté d'un coq gaulois.

Les trois chevrons et l'étoile d'or figurant sur les armoiries de la ville, lesquelles sont gravées sur le haut de la stèle, semblent indiquer que nos ancêtres de l'antique « Evahon » luttèrent eux aussi, pour leur indépendance.

Sur l'estrade prennent place successivement : MM. Thonier, maire et conseiller général d'Evaux, qui, très souffrant, ne marche qu'avec peine; Le Beau, préfet de la Creuse; Quéron, sous-préfet d'Aubusson; Chagnaud, sénateur; Connevot et Judet, députés; Dubujadoux, conseiller général de Chambon; les membres du conseil municipal; les maires du canton; Pintout, président de l'Association des Mutilés de la Creuse; les Bureaux des sections de Combattants d'Evaux; Guindolet, président de la section de Chambon, et Mercier, président de la section d'Auzances, ainsi que les Vétérans de 1870.

Les flammes surmontant les candélabres placés de chaque côté du monument, lancent, à travers leurs crêpes, une lueur blafarde de toute la force de leurs 500 bougies, flambeaux funèbres qui veilleront désormais, sur ce pieux édifice, où sont inscrits les noms des 120 braves disparus dans la tourmente.

Article paru dans la Dépêche « Journal de la démocratie » le 8 Novembre 1922.

Cet article est de François Pinthon, tout nouveau Président des Anciens Combattants ; Il va occuper cette fonction pendant près de vingt ans avec dévouement et passion.

Il sera en outre correspondant de presse au journal la Dépêche et sera le porte-parole de ses camarades de misère.

Article de Louis Bittard paru dans le Courrier de la Creuse.

Dans cet article, et sous une plume cocardière, il donne sa vision idéaliste du Monument aux Morts.

L'auteur de ces lignes, profondément marqué par la mort de son frère, nous laisse un article à la Maurice Barrès, à la fois nationaliste mais empreint d'une grande sensibilité.

Un peu plus tard, Louis Bittard va créer une association qui aura pour but de financer une gerbe qui sera déposée chaque année au pied du Monument. (Voir articles en pages suivantes).

MON FRÈRE ET SES FRÈRES

Le monument aux héros de la guerre qu'on a inauguré mercredi devant l'école d'Evaux est une superbe pierre, haute, pyramidale et polie. On n'aurait pas l'idée de prendre cette colonne pour une œuvre d'art. Mais sa glorieuse destination la protège des critiques. Je puis bien dire, cependant, que j'eusse préféré autre chose.

J'aurais aimé que l'on prît dans cet admirable champ de bataille de la nature qu'est Bord, un beau rocher, tout brut, et qu'on le posât sur un simple soubassement de granit bleu des Vallettes, avec, planté devant et comme le défendant victorieusement, ce coq de bronze que l'on a juché sur le haut de la stèle érigée.

Cela aurait eu du caractère et le symbolisme le plus clair. N'était-ce pas toute la guerre, évoquée en ce coin de Creuse, non pas par n'importe quoi, mais par la pierre de Combrailles ? La bravoure française dressée devant la terre de France, devant le rocher du site natal, les couvrant de ses ailes déployées, de ses ergots en bataille, de toute la frémissante beauté de sa force et de son sacrifice.

*
* *

Et le symbole eut été vrai.

Il faut se rappeler ces jours d'août 1914, ces jours de fièvre et de tension pour comprendre qu'à ce moment ce fut vraiment la force française, l'abnégation française qui se dressèrent pour la défense du sol. Ce fut 1792 renouvelé. C'était plus que l'enthousiasme des volontaires de Valmy : c'était la résolution réfléchie de ne pas permettre la fin de la France et de la liberté.

Les trains qui passaient bondés à Evaux, ceux qui en partaient, emportaient une jeunesse magnifique telle qu'aucun pays n'en produisit jamais de semblable, une jeunesse généreuse, conciente de ce qu'elle laissait derrière elle ; une jeunesse désintéressée qui avait fait abnégation d'elle-même et qui ne pensait qu'au pays — comme une sève bouillonnante qui fut montée jusqu'à l'écorce de l'arbre pour le protéger de sa vie multipliée....

On ne sut pas bien, alors, si l'homme n'était pas devenu un surhomme. Il y eut comme une transfiguration générale sous l'ardent rayon de cette lumière intérieure qu'est l'héroïsme. Et dans la lumière elle-même, parmi tant d'autres, je verrai toute ma vie la noble figure de mon frère.

*

C'était un travailleur et un artiste. Une tradition de labeur et d'honnêteté l'avait formé, et lui avait donné de la vie l'idée qu'elle devait être vécue non pour elle-même mais pour ce qu'elle peut procurer de réelle beauté, et de saine satisfaction.

Il possédait à la fois le désir du bon et la notion du beau. Nous l'aimions pour sa droiture et pour sa modestie. Il était alors dans la pleine vigueur de ses vingt-sept ans, avec des idées généreuses, des espoirs justifiés, tout plein du désir de vivre et d'être quelqu'un...

Il partit — alors qu'il aurait pu rester. Son métier, sa vue moins bonne que la normale, auraient justifié son maintien à l'arrière. Dès la fin septembre il était en première ligne, aux premières défenses du camp de Chalons, devant Mourmelon. Il y resta trois mois, donnant dans les tranchées l'exemple de la calme endurance, au repos l'exemple de la bonne humeur et toujours et partout, celui du mépris du danger.

Tous ceux du 78e qui l'ont vu alors, qui ont vécu avec lui, tous ne m'en ont dit que le plus grand bien. Il m'écrivait des lettres tranquilles et simples qui découvraient la qualité de son âme et de son cœur. Il n'avait pas de haine pour l'ennemi, pas de goût pour la guerre, ne voulait que la paix, et c'est parce qu'il la voulait qu'il remplissait si scrupuleusement tout son devoir de soldat.

.... Le matin du 21 décembre, l'Etat-major, cet état-major d'alors qui nous a coûté tant d'hommes et qui porte une si grosse responsabilité devant l'histoire, déclancha une de ces attaques inutiles qui ne servaient qu'aux trop fameux communiqués. Deux vagues d'assaut furent balayées par l'artillerie. Une troisième sortit. C'était la compagnie de mon grand Joseph ! A la tête de son escouade il prit pied devant le parapet de la tranchée allemande. Une balle, en plein front, l'éten-

dit

* *

Hélàs ! combien d'autres ne sont pas tombés depuis !

Ces meurtrières actions locales, sans espoir, sans résultat, qui nous usaient bien mieux qu'elles ne « grignotaient » l'ennemi, selon un mot stupide, se prolongèrent trois ans durant. Il fallut Clémenceau, sa volonté de vaincre, pour que la décision devienne possible. Et l'effroyable liste qui dore les flancs de leur monument est le témoignage saisissant de la part qu'ont prise à l'effort terrible du pays, les glorieux enfants de la seule commune d'Evaux.

O vous dont la plupart furent mes Camarades vous qui comme moi connurent la douceur de vivre dans ces paysages familiers de notre enfance, vous qui, dans cette école dont vous gardez maintenant le seuil, avez appris avec moi le devoir et l'honneur, vous les frères de mon frère, je veux seulement vous assurer que nous ne vous oublierons plus ! Si j'ai dit l'histoire de mon cher Joseph, c'est parce qu'elle fut un peu la vôtre à tous ; c'est parce que, comme lui vous avez fait à tous les points du champ de bataille, la même abnégation de vous-mêmes, de vos joies, de vos foyers, de vos espoirs ; c'est parce que, comme lui, vous avez accepté le plus haut des sacrifices, celui dont on ne parlera pas tant il fut innombrable et tant il dépasse en grandeur la commune mesure des admirations humaines !

Les pierres, les ors, les éloquences sont bien vides de sens auprès de la leçon de votre geste simple et splendide. On aura perdu depuis longtemps la trace des unes et des autres, que vous serez encore vivants dans les mémoires !

* *

S'il est une seconde vie, comment pourrait elle être plus belle que celle que vivront désormais nos héros dans le souvenir des générations futures ?

La véritable immortalité est celle qu'ont conquise ceux qui ne sont plus. Nous vieillirons, nos enfants vieilliront, nos petits enfants aussi, qu'eux-mêmes auront toujours l'âge qu'ils avaient quand ils entrèrent dans l'immortalité. Leur jeunesse sacrifiée demeure désormais éternelle. C'est toujours l'image de celle-ci qui apparaîtra à la place qu'ils ont laissée au foyer.

Et c'est l'exemple qu'ils ont donné qui dominera de très haut, l'enseignement des enfants de toujours. Ils ne seront pas pour des enfants l'image du soldat, mais l'image du défenseur. Ce n'est pas la guerre que leur sacrifice fera aimer, mais la paix. Parce que la raison de leur survivance ne sera pas dans l'éclat des batailles qu'ils ont livrées, mais dans la hideur de la catastrophe qu'ils ont subie — et dans la sainteté du geste qu'ils ont accompli pour écarter de l'humanité le fléau de la guerre, pour assurer aux hommes la liberté de se comprendre et de s'améliorer dans la sécurité de la paix.

Puissent les enfants de toujours comprendre toujours la sublime beauté d'une telle leçon !

A-L. BITTARD.

Dix Cen
Le Courrier
52e Année — N° 89
ane Républic
Paraissant le JEUDI
ABONNEMENTS (paya
CREUSE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES . . . .
AUTRES DÉPARTEMENTS . . . . . 9 fr.
UNION POSTALE . . . . . 9 fr.
REDACTION ET ADMINISTRATION : G
Les Annonces sont reçues directement à GUÉRET, au Bureau du
Le Gérant de la CREUSE est désigné pour l'
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus et les lettres non affranchies soit rigoureusement refusées

Article de Louis Bittard (suite)

Le monument tel qu'il se présentait après son érection par la société Forézienne du Granit Perrin.

Malheureusement, lors de son transfert pour des raisons de sécurité (la route d'Auzances à Montluçon étant plus fréquentée qu'au début des années vingt), on supprima les deux lampadaires qui furent jetés dans une décharge !
Quant aux grilles, elles continuent de rouiller dans quelque bâtiment ?
On a ainsi '' gommé ''pour des raisons mercantiles un peu de l'histoire de ce monument.

M et Cher compatriote,

Comme chaque année, un certain nombre de nos compatriotes, parents de soldats tombés à la guerre, ont décidé de rendre un hommage aussi simple que possible, à la mémoire de ceux-ci, en allant déposer une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts, le jour de la Toussaint.

Vous êtes priés de vouloir bien vous présenter ainsi que votre famille le 1er **Novembre à 9 heures du matin, à la Salle de la Mairie** pour vous associer à cet hommage.

Veuillez croire, M et cher compatriote, à nos sentiments distingués.

Pour les organisateurs :
Louis BITTARD

Monsieur Mazeron Jules et la famille route d'Auzances Evaux
Madame Vve Gilberte Romane et Cie Marché Vieux Evaux
Monsieur Roux et la famille Descente des Bains Evaux
Madame Vve Paul Richard Institutrice à Juillet Creuse
Monsieur Louis Martin et la famille à Ballore par Evaux
Madame Vve Ribaud et la famille route du cimetière Evaux
Monsieur Louis Antoine maçon et la famille au Marché Vieux Evaux
Madame Berthe Noré et la famille à la Roche par Evaux
Monsieur Nicolon et la famille à Intraigues par Evaux
Monsieur Vincent et la famille Faubourg Monnier Evaux
Monsieur Carle Joseph et la famille rue des Fossés Evaux
Madame Vve Auclair née Rougeron et la famille à Intraigues par Evaux
Monsieur Bertin Horloger et la famille à Evaux
Madame Vve Guittard et la famille au Marché Vieux Evaux
Madame Vve Jouanneton et la famille à Bord par Evaux
Madame Vve Vais et la famille Maison Goutteron Evaux
Monsieur Noré Fauvet et la famille Faubourg Monnier Evaux
à voir Monsieur Noré, Mme Vve Noré et leur famille près la Halle Evaux
à voir Madame Vve Noré et la famille, maison Dévoise Evaux
Madame Beaulieu et la famille 33, rue du Général Montluçon
Madame Vve Noré et la famille, Chapellerie à Evaux
Madame Vve Noré et la famille à Teillet d'en haut par Evaux
Monsieur Noré et la famille au Brelit par Evaux
Monsieur Noré et la famille à Tornage par Evaux
Monsieur Noré Colin et la famille à Teillet d'en bas par Evaux
Monsieur Noré François et la famille à Teillet d'en bas par Evaux
26 Madame Vve Hebe née Bordeau à Bellevue [illegible] voir adresse

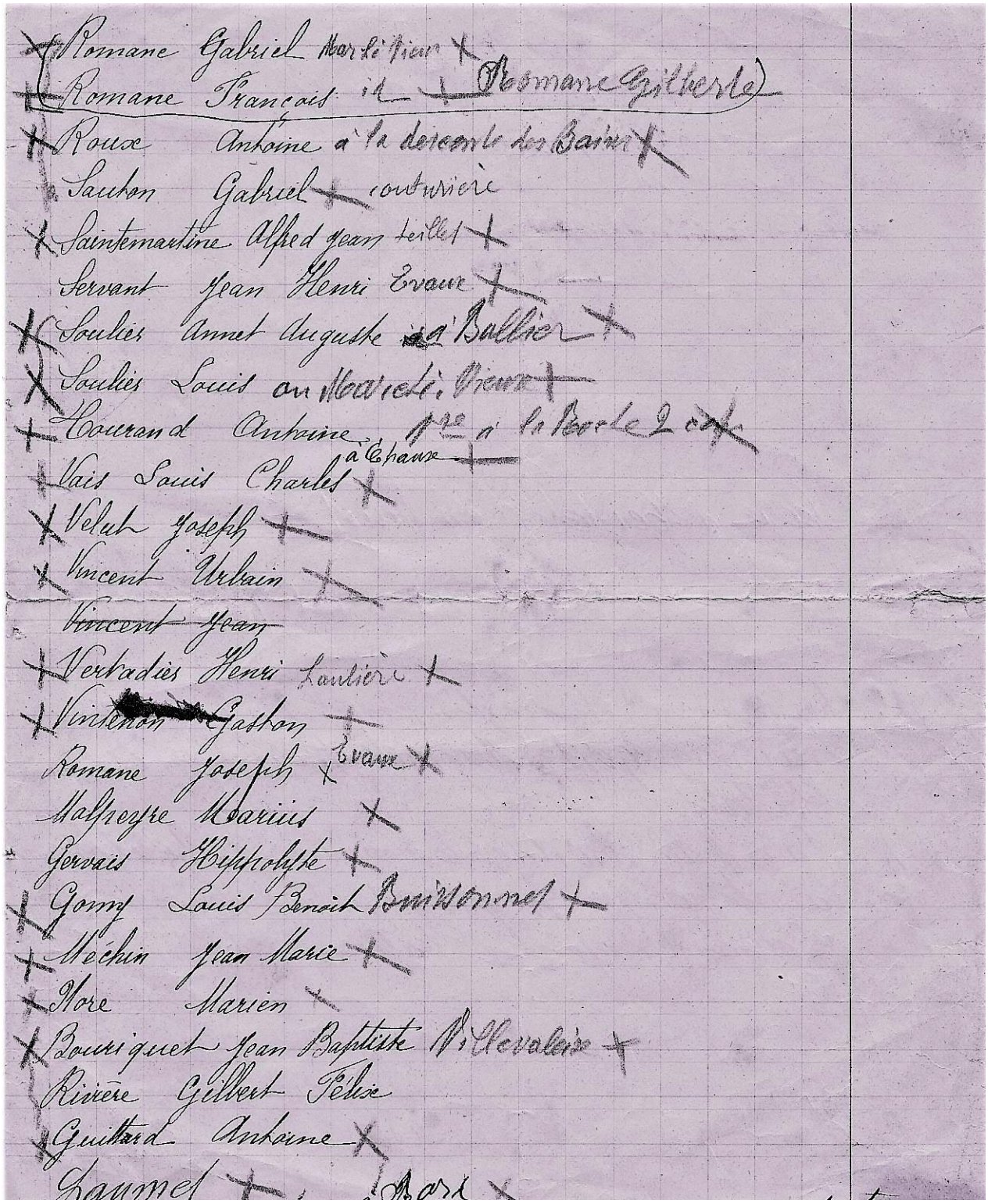
Romane Gabriel Marbrier
Romane Francois id (Romane Gilberte)
Roux Antoine à la descente des Bains
Sauban Gabriel couturière
Saintemartine Alfred jean Teillet
Servant Jean Henri Evaux
Soulier Annet Auguste à Ballier
Soulier Louis ou Maurice Pierre
Courand Antoine 1re à la Perle 2 cx
Vais Louis Charles à Chaux
Velut Joseph
Vincent Urbain
Vincent Jean
Verdadier Henri Tailleur
Vinchon Gaston
Romane Joseph Evaux
Malheyre Marius
Gervais Hippolyte
Gony Louis Benoit Bonhomme
Méchin Jean Marie
Nore Marien
Bourriquet Jean Baptiste P. Chevalier
Rivière Gilbert Félix
Guittard Antoine
Saumet Bard

Morts pour la France

La mention « Mort pour la France » fut créée par la loi du 2 juillet 1915 modifiée par la loi du 28 février 1922. La loi du 29 décembre 1915 donne droit à la sépulture perpétuelle aux frais de l'Etat aux militaires « Morts pour la France » pendant la guerre.

L'attribution de la mention « Mort pour la France » est une opération relative à l'état civil, qui fait l'objet des articles L 488 à L 492 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. Les membres des forces armées françaises tués au combat, morts des suites de maladies contractées ou d'accidents survenus en service commandé ont droit à cette distinction, de même que les prisonniers de guerre décédés dans les mêmes circonstances.

Quelques liens pour en savoir plus :

- ***http://www.memoire-net.org/article.php3?id_article=143***
- ***http://wiki.geneanet.org/index.php/Monuments_aux_morts***

Monuments aux Morts

La loi du 25 octobre 1919, relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la « grande guerre » et qui prévoyait, outre la tenue d'un livre d'or portant les noms des morts pour la France et nés ou résidant dans la commune, a invité les communes, aidées dans ce cas par l'État à prendre toutes mesures de nature à «glorifier les héros morts pour la patrie ». Ultérieurement, les communes ont été vivement incitées à procéder à l'inscription des noms des morts pour la France des autres conflits sur leurs monuments aux morts.

Subventions : l'art. 81 de la loi du 31 juillet 1920 fixe les conditions d'attribution de subventions aux communes désireuses d'ériger un monument aux morts. Au total 3421 communes postulaient le 6 avril 1921 pour 1 584 242 francs.

Chaque commune, sauf Embourie, érigea son Monument aux Morts. Brettes attendit 1947 pour le sien. Les noms des victimes des guerres suivantes furent apposés au fur et à mesure. Avec le temps, des Monuments ont été déplacés.

Haut de page

Emblèmes religieux

Les commentateurs de l'article 28 de la loi de séparation ne sont pas d'accord sur le point de savoir si les monuments érigés en l'honneur des morts de la guerre doivent être considérés comme des monuments funéraires sur lesquels, aux termes de la loi de séparation, peuvent être placés des emblèmes religieux. Interrogé par M. Dubois de la Sablonnière, député, le ministre de l'Intérieur vient de faire connaître le point de vue de l'administration dans une réponse que nous publions intégralement d'après le Journal Officiel du 9 novembre 1921 : *"Une circulaire du ministre de l'Intérieur en date du 18 avril 1919 a précisé les conditions d'application de l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 aux monuments commémoratifs élevés à la mémoire des soldats morts pour la France. Ces monuments ne peuvent être considérés comme des monuments funéraires, qui sont uniquement ceux élevés sur des tombes, ainsi qu'il ressort des travaux préparatoires de la loi du 9 décembre 1905. Les monuments érigés à la mémoire des enfants du pays morts pour la France sont des monuments commémoratifs qui rentrent dans la dénomination générale de monuments publics, employée par le législateur et qui ne sont pas compris au nombre des exceptions prévues par l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905. L'interdiction prévue par cet article ne s'appliquerait pas à un monument qui serait érigé soit dans un cimetière soit sur un terrain communal ou- privé situé en dehors des rues, places ou routes de la commune".*

C. H. pour la Semaine religieuse d'Angoulême n°50 du dimanche 11 décembre 1921 page 607.

Haut de page

Mémoire et solidarité

LES MONUMENTS AUX MORTS

ASPECTS JURIDIQUES

⇨ **Cette fiche est à partager avec le correspondant défense**

NATURE

Le monument aux morts est un monument commémoratif érigé afin d' honorer les citoyens morts par faits de guerre et d' en rappeler le souvenir au sein d' une communauté.
Alors même qu' il ne comporte aucune sépulture, et quel que soit son lieu d' implantation, il constitue juridiquement un monument funéraire.

PROPRIETE

Les communes sont propriétaires des monuments aux morts, quelles qu' aient pu être les modalités initiales de financement *(généralement une souscription complétée par une prise en charge sur le budget communal).*

INSCRIPTIONS DE NOMS

L' inscription d' un nom sur le monument aux morts communal obéit à des règles de droit. Elle est prévue pour deux catégories de victimes :

- les « morts pour la France ». La loi 2012-273 du 28 février 2012 fait obligation aux communes de procéder à l' inscription des noms de tous les « morts pour la France ». NB : la mention « mort pour la France » est accordée par l' État aux victimes de guerre (militaires et civiles) en considération du lien prouvé de causalité entre décès et opérations de guerre (art. L 488 à L 492 bis du Code des pensions militaires d' invalidité et des victimes de guerre). Cette mention, notifiée à la commune, doit figurer en marge de l' acte de décès du défunt. Faute de mention, l' inscription sur le monument aux morts doit être refusée.

- les « morts pour le service de la nation ». La loi 2012-1432 du 21 décembre 2012 dispose, en son article 12, que les communes doivent également

Règles d'inscription sur les monuments aux morts

Les monuments aux morts sont juridiquement des biens de la responsabilité des municipalités. L'État qui a la charge morale de tous ceux qui sont tombés pour la France, est toutefois fondé pour exprimer des recommandations pour assurer« aux morts pour la France » une équité de traitement.

La loi n° 2012-273 du 28 février 2012 précise dans son article 2 que lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues à l'article L. 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire.

La demande d'inscription est adressée au maire de la commune choisie par la famille ou, à défaut, par les autorités militaires, les élus nationaux, les élus locaux, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre par l'intermédiaire de ses services départementaux ou les associations d'anciens combattants et patriotiques ayant intérêt à agir.

Si aucun autre texte législatif ou réglementaire ne détermine explicitement les conditions d'inscription sur les monuments aux morts communaux, il existe cependant une règle de fait assez simple : si le monument aux morts est édifié au cœur de la cité ou dans un endroit symbolique, c'est pour qu'il soit sous le regard des habitants, ancrant ainsi leur nom dans la mémoire de la cité. Pour ce faire, deux conditions logiques se dénombrent :

- Un lien direct entre le défunt et la commune, faute de quoi les noms portés sur le monument n'auraient aucune signification. La commune ne peut donc être que le lieu de naissance ou du dernier domicile, un site n'excluant pas nécessairement l'autre.
- L'inscription de la mention « Mort pour la France » à l'état civil de l'intéressé.

Mais après "Mort pour la France", et « Mort en déportation », une nouvelle mention pourrait voir le jour. En effet, "Mort pour le service de la Nation", a été adoptée en session ordinaire par l'assemblée nationale le 27 novembre dernier lors d'un projet de loi relatif à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. Un amendement instaurant cette nouvelle mention devrait être discuté lors de l'examen, en cours au Parlement, du projet de loi sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Car selon la loi du 2 juillet 1915, modifiée le 22 février 1922, il n'était pas possible d'attribuer la mention "Mort pour la France" à des personnes mortes au service des autres, si leur décès n'était pas la conséquence directe d'un fait

Sources :

Archives SHAT : Morts pour la France 1914-1918
ONAC : office national des Anciens Combattants de la Creuse
Mademoiselle Raynaud Elise
Archives départementales de la Creuse
Archives municipales d'Evaux les Bains
Archives personnelles de l'auteur
Photos : collection personnelle

ETAT CIVIL

➢ Naissances

ROUFFET Lucas le 07 Avril 2018

MEANARD Auguste le 24 Mai 2018

DEVIMEUX Lilian le 04 Juin 2018

➢ Mariages

CORRIVAUD Christophe et WEISHAAR Martine le 23 Juin 2018

➢ Décès

MARSAT Huguette le 09 Avril 2018

CHANTEGRELLE Roland le 21 Mai 2018

PETIT Didier le 31 Mai 2018

EVAUX-LES-BAINS

DU 22 JUILLET AU 5 AOUT 2018

TOURNOI DES THERMES

Organisé par le Tennis Club des Combrailles

N° homologation : T 2018 59 23 0212 004

Tableaux de Simples
Dames et Messieurs
Classements : NC à 15/1
Consolante jusqu'à 15/4
Droits d'engagements :
Adultes : 15€
-21 ans : 10€

Inscriptions :
Yoan Norre
06.61.63.60.88
(clôture le 15 juillet)
Licence FFT 2018 et
Certificat Médical
obligatoires

Prix : 900 € (esp & lots)
Accueil du tournoi :
court des Thermes
Surface : béton poreux
Balles fournies
Juge arbitre (JAT2) :
Dominique Drojat

EVAUX les Thermes Sources de santé.
Les Mousquetaires Auzances
CENTRE FRANCE
Fontvielle
TENNISPRO Clermont-Ferrand
prince
TOUT FAIRE MATERIAUX
PRADEUX – MONTEIL
AUZANCES / EVAUX-LES-BAINS
CASINO BARTOUCHE Evaux
AVIVA AUZANCES
TENNIS
CNDS Le sport pour tous
Nouvelle-Aquitaine
LA CREUSE

Imprimé par nos soins

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA CREUSE

Guéret, le 3 juillet 2018

Communiqué de presse

Prévention contre les risques d'incendie en période de fortes chaleurs

En cette période de fortes chaleurs et de temps particulièrement sec, la Préfète de la Creuse appelle chacun à la vigilance concernant les risques d'incendie dans le département.

Pour rappel, il est strictement interdit, dans les espaces naturels combustibles (forêts, bois, landes, friches…) et à moins de 200 mètres de ces derniers, de faire usage du feu du 1er mars au 30 septembre, et à plus forte raison en période estivale.

Les barbecues sauvages et les feux de camps sont strictement interdits, tout comme le fait de jeter des mégots de cigarette.

Les feux d'artifices doivent être tirés dans un endroit dégagé et éloigné des habitations (loin de tout espace boisé, de terrains récoltés ou de broussailles).

Il est recommandé aux agriculteurs ou personnes effectuant des travaux agricoles (récoltes, coupe des foins…) de les réaliser en dehors des pics de chaleur et de vents forts, de faire preuve de vigilance (surchauffe moteur), de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les risques de départ d'incendie et de prévoir des moyens d'extinction de premier niveau (1 extincteur eau pulvérisée par engin agricole ; tonne à eau…).

EN CAS D'INCENDIE DÉCLARÉ

- Appeler les sapeurs-pompiers au 18 ou 112
- Attendre et guider les secours vers le sinistre
- Se positionner hors du panache de fumée
- Essayer d'éteindre le feu avec de la terre, du sable ou de l'eau
- Ouvrir les portails et accès fermés à clef

Plus d'informations sur : www.creuse.gouv.fr

Contact Presse : Jean-François RENGEAR Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - www.creuse.gouv.fr
Préfète de la Creuse Préfète 23

Notes

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Secrétariat de la Mairie

Lundi et Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Tel : 05.55.65.50.20
Fax : 05.55.65.
Mail : mairie23evauxlesbains@wanadoo.fr

Les élus reçoivent sur rendez-vous, contactez la mairie

Une déjection animale non ramassée,

C'est 38 €

Pour le propriétaire

AYEZ LES BONS REFLEXES !

Des sacs sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie

NUMEROS UTILES

Urgences

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Sans Abri	115
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
Centre anti poison	0561 77 74 47

Ecoute et Soutien

Alcooliques anonymes	0820 32 68 83
Allo France Alzheimer	0811 112 112
Allo Parents Bébé	0800 00 34 56
Don d'organe et de moelle	0800 20 22 24
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Don du Sang	0810 150 150
Fil Santé Jeunes	32 24
Maladies rares Info Service	0810 63 19 20
Solitud'écoute	0800 47 47 88
SOS Amitié	0555 79 25 25
Viols femmes Information	0800 05 95 95

Retrouvez ce bulletin d'informations sur le site de la commune
http://www.evaux-les-bains.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin les membres de la commission « Information et Communication ».

Directeur de publication : M.le Maire d'Evaux
Impression : AGI Imprimeur – La Souterraine

Remerciements à Jean-Marc DURON pour sa contribution photographique.

A Mr POGGIOLI pour l'article « Il était une fois à Evaux » et à Mr HERVY pour l'article « Un peu d'histoire ».

Cette édition est imprimée sur du papier recyclé.